



AREQ
CSQ

Échos de l'Île

Bulletin régional
d'information de l'AREQ

Échos de l'Île • Septembre 2017
Volume 16, numéro 1

Du

renouveau

dans la **continuité**



Danielle Wolfe

C'est avec beaucoup de fébrilité que je m'installe devant mon ordinateur pour écrire mon premier *billet de la présidente*. Fébrilité, fierté, inquiétude... Ces états d'âme se bousculent et se succèdent dans ma tête en ce premier juillet. Les *Échos* en sont à leur seizième année. La facture du bulletin régional s'est transformée au fil des ans, mais son but est toujours d'informer et de rassembler nos membres comme il l'a fait pendant toutes ces années. Je salue les artisanes et artisans de la première heure de ce bulletin tout en rendant hommage à toutes celles et ceux qui l'ont gardé vivant et indispensable.



Reconnaissance

Je tiens tout d'abord à remercier Micheline Jourdain de ses 6 années à la présidence régionale. Toujours allumée, elle a su nous stimuler et nous garder ouverts sur la société et sur le monde. Solidaire des mouvements progressistes, elle ne laisse jamais tomber ses convictions. Les dossiers environnementaux et sociopolitiques ont trouvé en elle une alliée précieuse. Le secteur Au pied du courant a la chance de l'accueillir à nouveau comme présidente sectorielle.

Un grand merci aussi à Lise Labelle, autre infatigable compagne du CER, Lise est la rigueur incarnée. Après six années à la présidence et six années à la trésorerie régionale, la voilà coordonnatrice des *Échos* et trésorière du secteur Ahuntsic-Ouest. Les arts ne sont pas en reste, puisqu'elle a généreusement accepté de devenir responsable régionale de ce dossier.

Jean-Pierre Ménard, premier vice-président sortant, ne nous laisse pas complètement lui non plus, puisqu'il est devenu trésorier de son secteur: Au pied du courant.

Merci Jean-Pierre de tout le travail accompli et de ta fidélité à l'AREQ.

Le deuxième vice-président du triennat 2014-2017, Richard Raymond a quitté le conseil exécutif (CER) mais demeure président du secteur Du-Haut-de-l'Isle. Je le remercie à l'avance de ses idées et suggestions qui nous seront toujours fort utiles.

André Fleurant a lui aussi quitté la présidence mais demeure actif à titre de premier vice-président du secteur De Lorimier, au grand bonheur des membres.

Jacques Morrissette, ancien président du secteur Angrignon, en est devenu le deuxième vice-président. Il est aussi trésorier de la Fondation Laure-Gaudreault pour la région de Montréal.

Chapeau bas aux responsables des comités régionaux qui ont tiré leur révérence: Lise St-Pierre, Solange Catafard-Mayer, Micheline Jalbert et Edward Zegray.

Sommaire

Billet de la présidente	1 et 3
Mot de la coordonnatrice	2 et 3
Bilan du triennat	4
Concertation des personnes âgées à Montréal	5
ÉCHOS DE NOS ACTIVITÉS....	6 - 13
«Occupons-nous de nos affaires»	
Journée du 8 mars	
Jour de la Terre 21 avril 2017	
Démocratie et participation citoyenne	
Le dernier conseil national du triennat	
Une belle assemblée	
La démocratie à l'œuvre	
Marche du Courage Procure 2017	
PROJETS	14 - 16
Mercredi 6 décembre 2017	
Le comité de la condition des hommes, 10 ans déjà	
Les arts à Montréal	
Invitations de la présidente	
LA VIE DANS LES SECTEURS .	17 - 19
INFORMATIONS DIVERSES... .	20 - 24
Dossier assurance	
Collecte annuelle organisée par l'AREQ	
Le mot de l'ex-trésorière	
Ékolaj pour solidarité avec Haïti	
CHRONIQUE DE LA FONDATION LAURE-GAUDREAU	25
Assemblée générale et dîner bénéfice de la FLG 2017	
RÉFLEXION	26 - 29
Ma vie à la retraite	
Une page à la fois	
Hommage posthume à Léo Côté	
Agathe de Saint-Pierre	
CHRONIQUE DES JARDINS	30
Arnaque du faux technicien	
Publicité La Personnelle	23

Conception et infographie :

Design RSTS

Prochaine publication : janvier 2018

Date de tombée : 30 novembre 2017

Tirage : 6200 copies

Bref coup d'œil dans le rétroviseur et regard confiant vers l'avenir



Lise Labelle

Septembre 2017, c'est le début d'un triennat, un moment de transition où de nouvelles personnes arrivent en poste et où d'autres changent de fonction. Ce numéro de votre bulletin régional traduit cet état de fait. Ainsi, Danielle Wolfe, vous adresse son billet inspirant et engageant à titre de présidente pour 2017-2020. À la suite de six années à la présidence de l'AREQ-Montréal, Micheline Jourdain, dresse son bilan du triennat 2014-2017 et trace un portrait des liens entre l'AREQ-Montréal et la Table de concertation des aînés.

De plus, comme, nous sommes passés de 3 publications par année à deux, la dernière publication remontant à janvier 2017, le numéro de septembre traite des activités régionales vécues de janvier à juin, surtout au bénéfice des membres qui ne peuvent participer aux activités. Ainsi, la section *Échos de nos activités* commence avec la Journée «Occupons-nous de nos affaires», le 25 janvier. Ce texte vous offre des références utiles en cas de maltraitance. La Journée internationale des femmes, le 8 mars a été souligné par le CCF et le comité d'action sociopolitique a présenté une causerie le 23 du même mois. À la fin de mars, un dernier conseil national, à Québec, a réuni toutes les personnes présidentes des secteurs et des régions avec le conseil exécutif afin de préparer le congrès. Le comité de l'environnement et du développement durable a organisé une conférence, le 21 avril pour réfléchir à l'avenir de notre Planète, en ce Jour de la Terre.

Notre assemblée générale régionale, le 18 mai, nous a permis de recevoir tous les rapports de la dernière année, de décider d'un plan d'action et d'élire un nouvel exécutif régional. Puis vint le congrès auquel 60 délégués de la région ont participé très activement. Nous avons à notre actif trois modifications dont une dans la mission de l'AREQ qui comportera dorénavant «Les droits environnementaux» qui origine du secteur Au pied du courant et deux modifications au projet des orientations proposées par le secteur Ahuntsic-Ouest. Enfin, en juin, la Marche du Courage Procure a mobilisé quelques membres de notre région.

Et maintenant, place aux *Projets*. Les responsables de trois comités régionaux vous invitent à des activités selon leur dossier respectif. Le comité de la condition des hommes invite les hommes et les femmes en novembre, ça, c'est du nouveau, le comité de la condition des femmes propose à tous les membres de l'AREQ une activité en décembre. Le comité des arts visuels est devenu un comité des arts, en général et invite les membres à une activité en novembre.

(suite à la page 3)

Responsable : Gaétane Lebel-Fillion

Coordonnatrice : Lise Labelle

Équipe de production : Aurore Dupuis,
Lise Labelle, Gaétane Lebel-Fillion,
André Pelletier, Danielle Wolfe.

Ont collaboré à ce numéro : Marie Barrette, Sylvia Bélaïr,
Solange Catafard-Mayer, Diane Chabot, Johanne Clément, Alice Gagnon,
Micheline Jourdain, Thérèse Labossière, Viviane Lacroix, Pierrette Lavallée,
Marie-Marthe Leduc, Marie Marsolais, Ginette Morin, Pierre Morin,
André Pelletier, Richard Raymond, Roger Robert, Micheline Schinck.

Révision linguistique : Louise Chevrier et Lise Labelle



Région Île de Montréal (06)

(suite de la page 2)

Aux informations, un dossier important concernant les assurances et les frais accessoires. À conserver sûrement. Un rappel de la collecte régionale au profit de la FLG, un mot sur les allocations versées aux secteurs et une invitation à encourager le projet Ékolaj pour la scolarisation en Haïti complètent les informations.

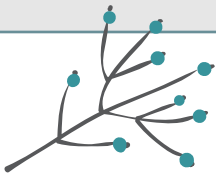
Une invitation à participer à l'assemblée générale de la Fondation Laure-Gaudreault et au dîner-bénéfice est aussi proposée pour cet automne.

Enfin, dans la rubrique *Réflexion*, une retraitée nous partage son cheminement des dernières années, un ex-membre du CER de 2014-2017 nous raconte comment la maladie peut modifier nos projets et comment on peut s'en sortir un jour à la fois et André Pelletier rend

hommage à Léo Côté, ex-président de la région de Montréal et ex-président de l'AREQ nationale, décédé en février dernier.

Parmi les changements dont je parlais au début de cet article, je suis devenue la coordonnatrice du bulletin régional et Gaétane Lebel-Fillion, 1^{re} vice-présidente du CER est la répondante politique du bulletin. Comme je travaille très étroitement avec Gaétane depuis douze ans, c'est un immense plaisir que de continuer à faire équipe avec elle.

Lise Labelle
Coordonnatrice
l.labelle2@videotron.ca



(suite de la page 1)

Je dis donc un immense merci à celles et à ceux qui se sont dépensés sans compter et à celles et ceux qui le font encore en faveur de notre association.

Bienvenue

Si des personnes présidentes ont quitté leur fonction, d'autres arrivent en poste ou ajoutent une responsabilité supplémentaire à leur engagement. Au conseil exécutif, je suis heureuse de compter sur la collaboration de Micheline Schinck, secrétaire, de Gaétane Lebel-Fillion, nouvelle présidente du secteur Ahuntsic-Ouest, de Louis-Georges Boissy, deuxième vice-président et de Richard Cardinal, trésorier.

Je souhaite aussi la bienvenue aux nouvelles personnes présidentes: Pauline Daoust, secteur Du Ruisseau Raimbault; Claudette Therrien, secteur De Lorimier; Micheline Jourdain, secteur Au pied du courant; et André Weber, secteur Angrignon.

Le nouveau triennat, du renouveau dans la continuité

Avant de partir en vacances, 60 personnes déléguées ont représenté notre région au congrès de l'AREQ du 29 mai au 1^{er} juin. Toutes et tous s'entendent pour louer l'organisation du congrès et la rigueur des discussions. Un plan d'action triennal a été étudié, disséqué et voté. Il fera

l'objet de nos prochaines actions solidaires. La mission de l'AREQ a été enrichie du concept des droits environnementaux grâce à la ténacité de notre collègue Jean-Pierre Ménard, qui a brillamment défendu la proposition du secteur Au pied du courant. Un article de ce présent bulletin traite spécifiquement de ce congrès. Le *Quoi de neuf* de juillet y a aussi consacré plusieurs pages que vous avez sûrement parcourues avec grand intérêt.

J'ose espérer que ce nouveau triennat suive les traces des précédents tout en apportant de nouveaux projets qui sauront vous intéresser. C'est à votre intention que l'équipe du conseil régional organise les activités. Pour nous aider à nous renouveler, je vous invite à nous faire part de vos suggestions, de vos préoccupations et de vos attentes. Vous êtes venus en grand nombre à l'assemblée générale et j'espère vous revoir souvent.

En terminant, je vous incite à suivre attentivement les débats au sujet des élections municipales et à interpeller les candidates et candidats sur leurs propositions à l'égard de besoins des personnes âgées.

Bon début d'automne et à bientôt.

Danielle Wolfe
Présidente

Bilan du triennat 2014-2017



Micheline Jourdain

Les lecteurs de *Échos de l'Île* ont pu noter l'offre importante d'activités et de services proposés par la région. Les membres qui ont participé à l'assemblée générale annuelle ont pu en constater la diversité dans les rapports soumis par la présidente et les responsables des comités régionaux. Les rapports financiers présentés par la trésorière ont permis aussi d'en bien évaluer les coûts.

Ces activités ont été inscrites sous trois volets reflétant les grandes orientations du congrès 2014 ainsi que de notre plan d'action régional: droits et intérêts des membres, vie associative et participation dans la société. Nous avons été préoccupés par les besoins exprimés par les élus sectoriels. Nous avons voulu donner des appuis aux responsables des comités, répondre à vos besoins individuels et collectifs et accomplir certaines actions citoyennes pour mettre de l'avant nos revendications sociales. Pour chaque activité, nous avons invité les participantes et participants à nous remettre une évaluation comportant des suggestions pour les activités de l'an prochain. Dans tous les cas, le niveau de satisfaction était élevé.

Les présidentes et présidents des secteurs ont été conviés à une session de formation lors de chaque « rentrée ». Le fait d'être ensemble durant deux journées consécutives, dans un endroit approprié pour la réflexion, a facilité le travail de planification et d'échanges entre pairs sur les façons de faire respectives. Des experts ont été invités à présenter divers outils pour mieux accomplir nos fonctions.

Les statuts de l'AREQ exigent la tenue d'une rencontre régionale triennale s'adressant aux membres des conseils sectoriels. Nous avons toutefois fait plus: chaque année, et en ajoutant les responsables des comités, nous avons organisé cette journée de formation et d'information sur les enjeux touchant la retraite et les besoins des personnes âgées: réforme de la santé, vieillissement, participation sociale des personnes âgées.

Les membres ont aussi été invités à la journée annuelle « Occupons-nous de nos affaires ». Une journée qui offre un programme davantage dédié aux besoins individuels, notamment de l'information sur les assurances, les difficultés d'accès aux services de santé, le sommeil, la prévention de la maltraitance des personnes âgées.

Les membres intéressés à des activités touchant des thèmes spécifiques ont pu répondre à l'invitation des comités

régionaux. Les journées des arts, les causeries socio-politiques, les témoignages de femmes impliquées lors du 8 mars et les conférences sur la santé des hommes ont connu beaucoup de succès. Je ne peux passer sous silence aussi les journées consacrées à la cause de l'environnement. Nous sommes conscients des conditions environnementales urbaines souvent défavorables pour notre santé. Le comité de l'environnement a donc proposé des gestes à notre mesure. Lors du Jour de la Terre de 2016 et celui de 2015, nous avons planté près d'une centaine d'arbres sur des terrains de maisons d'enseignement.

Nous avons toujours constaté la disponibilité des personnes ressources de l'AREQ ou de la CSQ pour nous appuyer dans l'accomplissement de nos activités de formation ou mettre à notre portée, des analyses sur des enjeux spécifiques (réforme de la santé, environnement, finances, fiscalité, information, secrétariat d'instances).

Malgré le contenu formel d'une assemblée générale, nous espérons avoir pu trouver les façons de la rendre plus conviviale. J'ai apprécié l'écoute et la participation des personnes présentes à chacune des assemblées.

L'information a été un outil essentiel de notre vie associative. Le bulletin *Échos de l'Île* et le site Web ont été les moyens privilégiés de la rendre accessible. Pour les personnes élues ou responsables des comités, les messages hebdomadaires de la présidence et les communiqués des responsables des comités les ont alimentés dans l'accomplissement de leurs tâches.

Les instances responsables de l'administration de la région (conseil exécutif et conseil régional) ont été réunis sept ou huit fois par année. La région et les secteurs disposent maintenant d'outils et de politiques pour assurer une saine gestion de notre organisation.

Enfin, des démarches ont été consacrées à mieux faire connaître l'AREQ auprès des syndicats de la CSQ. Notre participation à la Table de concertation des aînés et à ses diverses activités a permis aussi un certain rayonnement de l'AREQ dans la communauté montréalaise. Par notre appui indéfectible à la Fondation Laure-Gaudreault, ce rayonnement a pu rejoindre aussi les organismes montréalais qui travaillent auprès des personnes âgées démunies et auprès de jeunes dans le besoin. À toutes les personnes membres du CER, du CR, aux responsables de comités ainsi qu'aux membres qui ont participé à notre vie associative, un immense merci.

Micheline Jourdain
Présidente sortante

CONCERTATION

DES PERSONNES ÂNÉES À MONTRÉAL

Le 7 juin dernier la Table de concertation des aînés de l'Île de Montréal (TCAÎM) tenait son assemblée générale annuelle. Deux déléguées de l'AREQ régionale Danielle Wolfe et moi participions à cette rencontre qui clôturait une année intense, au sein de la TCAÎM. La Table a tout d'abord terminé sa démarche de planification stratégique, mettant l'accent sur une concertation plus serrée avec ses tables locales. Par ailleurs, une série de consultations auxquelles l'AREQ a participé, ont permis de réaliser un portrait montréalais des citoyens aînés et de leurs besoins.

Ces deux démarches permettent de réaffirmer la pertinence de poursuivre les objectifs liés aux préoccupations des dernières années: maltraitance, participation sociale des personnes aînées, services publics de transport (réguliers et spécialisés), sécurité urbaine et logement. Espérons aussi que ce portrait éclairera la ville de Montréal afin qu'elle réponde davantage aux besoins des aînés. À cet égard, la Table a rencontré à plusieurs reprises, la responsable politique du dossier « aînés » au sein du Conseil exécutif municipal. Dans les rapports que la ville nous a soumis à l'AG sur son programme MADA (municipalité amie des aînées), on peut toutefois constater que les réalisations sont au rendez-vous lorsqu'elle n'a pas besoin d'y investir beaucoup d'argent. Ainsi, la ville est davantage silencieuse sur, par exemple, la question de logements sociaux.

En mars dernier, Danielle et moi étions présentes à une assemblée spéciale portant sur les conditions socio-économiques des aînés (pauvreté, itinérance, logement). Ce genre d'activités nous permet d'identifier diverses ressources disponibles pour nos propres activités et en même temps, de nous faire connaître auprès des groupes partenaires.

La société d'assurance automobile du Québec a mené des consultations au cours de l'hiver dernier relativement au code de la route. La TCAÎM a produit un avis que nous avons appuyé et auquel nous avons contribué (voir encadré)

Rappelons que la TCAÎM regroupe 112 membres dont 93 sont des organismes communautaires et associatifs et 19 sont des institutions de services publics dédiés aux personnes aînées.

Lors de l'AG de juin, notre présidente, Danielle Wolfe a été élue au sein du Conseil d'administration de la TCAÎM pour un mandat de deux ans.

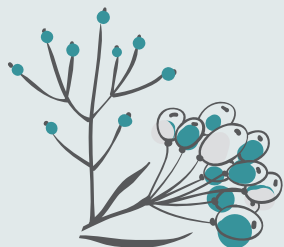
Félicitations Danielle!

Micheline Jourdain

Représentante de l'AREQ au CA de la TCAÎM de 2011 à 2017



Photo de l'assemblée générale de la TCAÎM du 7 juin. Au premier plan, Micheline Jourdain et Danielle Wolfe.



Consultation de la SAAQ

L'AREQ a particulièrement insisté sur la double nécessité d'une application rigoureuse du code de la route et de programmes d'éducation du public relativement à la sécurité routière. Nous avons suggéré aussi des mesures concrètes permettant d'améliorer la sécurité des piétons aînés: augmentation du temps lumière-piéton, îlots-refuges sur les terre-plein des grands boulevards, bon entretien, surtout l'hiver, des arrêts-bus, mesures d'apaisement de la circulation dans les quartiers, interdiction du virage à droite, passages piétonniers marqués en plus grand nombre.

« Occupons-nous de nos affaires »

Le 25 janvier dernier, 112 personnes ont participé à la Journée « Occupons-nous de nos affaires », journée qui porte bien son nom, puisque depuis 2006, lors de cette journée annuelle, l'AREQ-Montréal recrute des conférenciers et des conférencières qui traitent de sujets qui concernent les personnes retraitées dans leur quotidien. C'est une journée pour VOUS. Depuis quelques années, cette activité a lieu au Centre d'événements Le Carlton.

Au cours de l'avant-midi, nous avons traité de maltraitance en milieu familial avec Maryse Brisson, formatrice au CISSS Cavendish, des différentes formes de maltraitance et de ce que nous pouvons et devons faire si nous sommes témoins ou objets de maltraitance. Que ce soit des enfants maltraités par leurs parents, des grands-parents maltraités par leurs enfants, petits-enfants, ou autres membres de la famille, ou de la violence conjugale, nous devons dénoncer. Que ce soit de la violence physique, verbale ou de l'extorsion financière, si nous en sommes victimes, il faut aller chercher de l'aide et si nous en sommes témoins, il faut aussi aller chercher de l'aide pour la victime.

Maryse Brisson a informé l'auditoire de l'existence de la Ligne Aide Abus Aînés que l'on rejoint en composant le 1 888 489-2287 ou www.aideabusaines.ca

L'après-midi a été consacré en première partie, à la réforme du système de santé avec Jacques Benoit, coordonnateur de la Coalition Solidarité Santé et en deuxième partie à une clinique sur nos assurances avec notre responsable, Diane Chabot.

La Coalition Solidarité Santé milite pour la conservation du système de santé que l'on s'était donné au Québec : un système de santé accessible à tous quelle que soit la situation financière. Elle dénonce la marchandisation et la privatisation en santé. Le coordonnateur, Jacques Benoit, dans son exposé, a démontré que depuis 1997, mais surtout depuis 2014 avec toutes les coupures, lentement, le Québec se dirige vers une privatisation des soins de santé. C'est ce qui a suscité un regroupement d'organisations syndicales, communautaires et religieuses et de comités de citoyennes et de citoyens qui a pris le nom de Coalition Solidarité Santé. Pour plus d'information : www.cssante.com

Nous avons terminé la journée avec Diane Chabot qui a répondu, tantôt avec humour, tantôt avec grand sérieux, à toutes les questions posées par les membres présents. C'est toujours un moment que tous les membres apprécient beaucoup.

Lise Labelle
Secteur Ahuntsic-Ouest (06-N)



Ginette Morin



JOURNÉE INTERNATIONALE DES FEMMES

*« Il existe un moyen simple,
efficace et fiable pour les femmes
d'être entendues, hausser le ton. »*

Thérèse Casgrain

Dans le cadre de cette Journée internationale des femmes, le comité de la condition des femmes de Montréal a invité madame Michèle Rossignol. Elle a partagé, sous forme de dialogue avec madame Léa Cousineau, son parcours de vie au théâtre, au cinéma, en politique et en culture à une époque où tout était en ébullition au Québec.

L'histoire fut rarement tendre envers les femmes, les Premières Nations, les immigrants, les immigrantes, etc. Tous ces groupes qui, encore aujourd'hui, sont plus ou moins pris en considération.

Madame Rossignol a parlé des différentes luttes menées par les femmes :

- La Marche du pain et des roses. Le 26 mai 1995, des centaines de femmes se mettaient en marche et scandaient à l'unisson : « Du pain et des roses, pour changer les choses. »
- En l'an 2000, ce fut la Marche mondiale des femmes. Cet événement a mobilisé les militantes, entre le 8 mars et le 17 octobre.



Sylvia Bélair

JOUR DE LA TERRE 21 AVRIL 2017

Le 21 avril 2017,

Ces pressions ont fait évoluer les idées de liberté, d'égalité et de solidarité au sein de la population et des gouvernements.

Michèle Rossignol, cette artiste aux multiples talents, a reçu au cours de sa carrière, de nombreuses récompenses et nominations. Intarissable, elle a su capter son auditoire. À travers son engagement comme comédienne, metteuse en scène, professeure de théâtre, nous avons admiré une femme d'une richesse insoupçonnée. Nous l'avons vue sur la scène, à la télé, lors de rassemblements politiques. L'entendre, nous a donné l'occasion de revivre ses réalisations et, par petites touches, les changements évolutifs survenus au Québec.

Merci, madame Rossignol, vous êtes un phare pour toutes les générations. Merci madame Cousineau. Cet entretien nous a permis de mieux vous connaître et de mieux vous apprécier.

Une centaine de personnes ont participé à cette rencontre rafraîchissante et intéressante.

Des artistes de la région y ont exposé leurs œuvres, c'était beau, ludique, agréable et rassembleur. Merci à Sonia Trépanier, responsable de la vente des produits équitables au profit de la Fondation Léo-Cormier. Merci à Lise St-Pierre responsable du comité de la condition des femmes et à son comité. Merci à toutes et à tous.

«Nous connaîtrions-nous seulement un peu de nous-mêmes sans les arts.»

Gabrielle Roy

Ginette Morin
Secteur Ahuntsic Est (06-A)

L'AREQ régionale a souligné le Jour de la Terre en présentant un extrait du film/documentaire **DEMAIN**. Les quarante-sept personnes présentes ont été en mesure de constater que Mélanie Laurent et Cyril Dion, réalisateurs de ce film documentaire, ont été capables de montrer des solutions, raconter une histoire qui fait du bien; la meilleure façon de résoudre les crises écologique, économique et sociale que traversent nos pays.

L'extrait présenté portait sur l'agriculture en milieu rural. L'agriculture intelligente mise en œuvre par une mobilisation citoyenne écoresponsable. À la suite de cette projection, la conférencière Colleen Thorpe, directrice des programmes d'éducation et porte-parole de celui du Développement durable à Équiterre nous a sensibilisés aux actions citoyennes que chacun peut réaliser facilement soit:

- Manger bio et peu de viande
- Acheter localement et favoriser les commerces indépendants
- Changer de banque (Mon argent est placé où? Pétrole, etc.?)
- Réduire, réutiliser, recycler, réparer, partager
- Adopter le cocktail transport (collectif, autonome tel le vélo)
- Participer (manifestations, pétitions, organisations politiques).

Aussi, elle nous invite à un plaidoyer politique qui demande à nos gouvernants les actions suivantes:

- Éliminer les subventions aux énergies fossiles
- Soutenir la transition vers l'agriculture biologique
- Investir dans les transports collectifs (REM)
- Soutenir les mesures d'efficacité énergétique
- Interdire l'utilisation des pesticides comme l'atrazine.



Un moment d'échange dynamique entre madame Thorpe et les participants conclut cette activité. Ce fut un beau moment de partage, de constatation et de renforcement positif.

Au nom des participantes et des participants, un mot de remerciement pour cette belle activité ainsi qu'une reconnaissance envers la conférencière furent prononcés par Monique Lalonde-Hazel, membre du comité de l'environnement et du développement durable.

Ce Jour de la Terre nous a fait du bien par son côté positif, côté souvent occulté par certains documentaires alarmistes sur l'environnement.

Propageons cette bonne nouvelle: **La mobilisation sociale a un grand pouvoir!**

Sylvia Bélair, secteur Pointe-Aux-Trembles (06-J)



Démocratie et participation citoyenne



Viviane Lacroix

Le 23 mars dernier, le comité d'action sociopolitique recevait ma-dame Anne Latendresse, professeur de géographie à l'UQAM, comme conférencière. Nous lui avons demandé de traiter de la crise de la démocratie et de la participation citoyenne.

Notre invitée a d'abord établi quelques repères nécessaires sur la globalisation, la crise de la démocratie libérale représentative et sur le contexte et les enjeux liés à la participation citoyenne.

La **globalisation néolibérale** est une idéologie et un système d'organisation hégémonique à l'échelle du monde. Nous y entendons le discours sur la nécessaire intégration économique et l'expansion spatiale du libre-marché. La globalisation contribue à l'affaiblissement des institutions politiques nationales et internationales comme l'ONU et à l'émergence d'institutions à vocation économique comme l'OMC qui n'est pas dans une logique de représentation. Les décisions prises à l'échelle mondiale ont des impacts sur les territoires nationaux. Ces accords internationaux font en sorte que l'État se retire de certains secteurs et les transfère à des organismes privés. Nous assistons à une transformation de la dimension politique: les élus endossent les changements qui affaiblissent le pouvoir et les responsabilités des gouvernements.

Paradoxalement, alors qu'elle a atteint plusieurs régions du monde, **la démocratie libérale n'a jamais connu une telle crise**: baisse des taux de participation au scrutin, sous-représentations de certains groupes sociaux, intérêts des élites économiques et politiques favorisés et corruption.

Face à cette crise, on voit deux types de réaction: certains délaissent les institutions liées à la démocratie, d'autres demandent un nouveau mode de scrutin qui laisserait place à la diversité et à une plus grande participation démocratique.

Des pistes de solution

- Revoir le mode de scrutin.
- Intégrer des normes de participation publique dans la gestion et l'administration.
- Introduire des démarches reposant sur la participation citoyenne dans le domaine de la planification territoriale et des questions environnementales.
- Créer des mécanismes d'imputabilité qui forceraient les élus à rendre des comptes.
- Rendre accessibles et transparentes toutes les informations sur les enjeux débattus.
- Intégrer des dispositifs participatifs qui accordent un pouvoir réel aux citoyens.
- Intégrer des mécanismes de communication bidirectionnels et réguliers entre l'élu et ses commettants.
- Rendre accessible à tous, la possibilité de se présenter, peu importe sa capacité financière.

Une nouvelle forme de participation citoyenne: le budget participatif.

Dans la quête pour un renouvellement de la démocratie, madame Latendresse a aussi parlé d'une forme de participation citoyenne qui introduit un rôle plus grand pour les citoyens et les citoyennes. Les citoyens adoptent un **budget participatif**; ceci est un dispositif qui leur permet de déterminer les priorités budgétaires avec les élus et élues. C'est une rencontre de la démocratie représentative avec la démocratie participative. Plusieurs expériences de budget participatif ont été réalisées au cours des dernières années dont l'une sur le Plateau Mont-Royal qui a duré trois ans.

Madame Latendresse nous a permis de réfléchir à la question de la démocratie.

La vigilance et l'engagement citoyen s'imposent!

Viviane Lacroix
Secteur Du Ruisseau Raimbault (06-B)
Responsable du comité d'action sociopolitique

Le dernier conseil national du triennat

Echos
de nos activités



Thérèse Labossière

Le président Pierre-Paul Côté a ouvert la rencontre par un mot de bienvenue, puis la présidente de la région Québec-Chaudière-Appalaches a fait la présentation de sa région. Idée originale, chacun des secteurs a présenté un écrivain qui s'est illustré en ses lieux.

L'objectif de cette dernière rencontre triennale tenue du 27 au 30 mars fut de mettre la table en vue du 46^e congrès de l'AREQ. En ce qui a trait aux statuts et règlements, des propositions de modifications ont été étudiées ainsi que le projet des orientations 2017-2020. Les personnes déléguées au conseil national ont le pouvoir de recommander ou non au Congrès, chacune des propositions qu'elles ont étudiées

À l'ordre du jour, mon intérêt s'est surtout porté sur certains sujets.

1 En premier lieu :

Les consultations sur le RRQ, (Régime de rentes du Québec) sujet abordé par l'économiste retraité Michel Lizée. En ce qui nous concerne, si nous nous comparons aux autres régimes, nous avons l'avantage de bénéficier d'une rente à prestations déterminées. Par contre, pour celles et ceux qui n'ont que le RRQ, ce régime, d'après Michel Lizée, devrait être bonifié comme le RPC (régime de pensions du Canada) l'a été, sinon les aînés québécois seront plus pauvres que les aînés des autres provinces.

2 En deuxième lieu :

L'environnement et la loi 102 sanctionnée le 23 mars : le principal enjeu à ce sujet vise la modification de la Loi sur la qualité de l'environnement. Le pouvoir du citoyen est dès lors limité, car les projets qui ont un impact sur l'environnement seront acceptés plus rapidement et l'autorisation devrait être suivie d'une inspection, mais il y a peu d'inspecteurs disponibles. L'AREQ doit exprimer notre mécontentement à ce sujet. Dossier à suivre...

3 En troisième lieu :

Le projet de loi 115 : loi qui vise à lutter contre la maltraitance envers les aînés et toute personne majeure en situation de vulnérabilité. L'AREQ déplore que le personnel des établissements ne soit pas tenu de dénoncer les cas de maltraitance dont certains pourraient être témoins. Depuis le CN, il y a eu du progrès à ce sujet. Un autre dossier à suivre...



Les membres du conseil régional au restaurant « Au ciel » de l'hôtel Concorde, le 29 mars.

Pour terminer, notre président Pierre-Paul Côté a adressé des remerciements à tous les délégués, spécialement aux personnes qui terminent leur mandat et qui ne reviendront pas au CN.



Thérèse Poirier-Labossière
Secteur Du-Haut-de-l'Isle (06-H)

Une belle

Cent quarante-quatre membres se sont rendus au Centre d'événements Le Carlton, le 18 mai dernier pour participer à l'assemblée générale régionale, la dernière du triennat 2014-2017.

Après le mot de bienvenue, de Micheline Jourdain, Gaétane Lebel-Fillion est élue présidente des débats. Ensuite, Alice Gagnon s'adresse à l'Assemblée pour signifier le moment où elle cessera de prendre les mises en candidature car c'est jour d'élection au conseil exécutif régional.

Micheline Jourdain présente son rapport de présidente pour l'année 2016-2017 ainsi que l'état de réalisation du plan d'action. Tour à tour, les responsables des différents comités se présentent au micro pour faire leur bilan respectif. Tous ces rapports sont bien reçus par l'Assemblée. La trésorière, Lise Labelle, fait état du rapport annuel de la région. Réception de la part de l'Assemblée. Puis vient le moment de dévoiler le plan d'action pour 2017-2018. Plusieurs actions sont reconduites et quelques nouvelles sont ajoutées au plan de l'année dernière. Le plan d'action est adopté.

L'élection des membres du CER étant prévue à heure fixe, Alice Gagnon se présente au micro à 11 h 45 pour annoncer qu'à chacun des postes en élection, il n'y a qu'une candidature et que les cinq membres du CER pour 2017-2020, sont élus par acclamation. À la présidence, Danielle Wolfe, à la 1^{re} vice-présidence, Gaétane Lebel-Fillion, à la 2^e vice-présidence, Louis-Georges Boissy, au secrétariat, Micheline Schinck et à la trésorerie, Richard Cardinal. Félicitations et merci à ces cinq membres qui seront au service de l'AREQ-Montréal pour le prochain triennat.

Nous changeons de salle pour le dîner composé d'un buffet copieux et varié. Cette période de la journée permet aux membres des différents secteurs de fraterniser et d'échanger sur leur quotidien.

Les prévisions budgétaires adoptées à la dernière réunion du conseil régional le 4 mai, sont ensuite présentées à l'Assemblée, par la trésorière.

Au moment des questions diverses, Jean-Pierre Ménard, 1^{er} vice-président de 2014-2017, demande une question de privilège. C'est le moment de rendre hommage à la présidente sortante, Micheline Jourdain. Jean-Pierre lit le texte de reconnaissance pour le travail accompli au cours des six dernières années et Danielle Wolfe offre des fleurs au nom des membres de la région.

Claire Bélanger, membre du CE de l'AREQ et responsable pour la région de Montréal, félicite tous les membres impliqués dans l'évolution de la région. Jean Falardeau, président du Bureau régional de la Fondation Laure-Gaudreault remercie l'AREQ-Montréal pour son engagement envers la FLG. Les artistes



La nouvelle présidente, Danielle Wolfe, heureuse gagnante du « Coup de cœur » **Le violon rouge**, de Raymond Savage, artiste du secteur Ahuntsic-Ouest et Solange Catafard-Mayer, responsable du comité des arts visuels.



Danielle Wolfe et Gaétane Lebel-Fillion respectivement secrétaire de l'assemblée et présidente des débats et Micheline Jourdain, présidente sortante qui présente son rapport.

assemblée

ayant exposé leurs dernières créations, Jean Falardeau procède au tirage de l'œuvre «Coup de cœur», une toile de Raymond Savage, du secteur Ahuntsic-Ouest, intitulée «Le violon rouge». L'heureuse gagnante est nulle autre que la nouvelle présidente, Danielle Wolfe. Les profits du tirage sont versés dans la collecte régionale actuellement en cours. Deux mentions du public sont décer-

nées; l'une à Johanne Clément du secteur Ahuntsic-Est et l'autre à Denis Bergeron du secteur Ahuntsic-Ouest.

L'assemblée se termine par un message inspirant et engageant de la part de Danielle Wolfe qui commence ainsi sa présidence.

Lise Labelle

Secteur Ahuntsic-Ouest (06-N)



*Échos
de nos activités*

Hommage à **Micheline Jourdain** (texte lu par Jean-Pierre Ménard)



*Lise Labelle, Micheline Jourdain,
Danielle Wolfe et Jean-Pierre Ménard.*

Chère Micheline,

Le temps est venu pour te remercier, pas te licencier....., mais t'exprimer notre reconnaissance pour tout le travail accompli au cours des six dernières années, comme présidente de l'AREQ de la région de Montréal.

Tu fais partie des personnes qui actualisent quotidiennement la mission de l'AREQ qui se conjugue en deux volets: promouvoir et défendre les intérêts et les droits culturels, sociaux et économiques de ses membres et des personnes aînées et contribuer à la réalisation d'une société égalitaire, démocratique, solidaire et pacifiste. Pour toi, le deuxième volet est aussi important que le premier, car les personnes aînées sont des

citoyennes et des citoyens à part entière qui, en vertu de leur expérience, et de leur compétence, participent à l'amélioration de la vie en société.

Depuis juin 2011, par tes billets hebdomadaires aux membres du conseil régional, tu as su partager tes préoccupations pour les différentes causes que l'actualité portait à ton attention: sondage sur les soins à domicile pour les personnes aînées, les frais accessoires, la réforme du code de sécurité routière, une compensation pour les gaz à effet de serre produits par nos déplacements pour nous rendre aux différentes réunions, réforme du mode de scrutin et j'en passe...

Au cours des deux triennats, tu as été la répondante politique du comité de l'action sociopolitique et de celui de l'environnement et du développement durable. Aucune cause sociopolitique ou environnementale ne te laisse indifférente. Alors, c'est avec passion que tu t'es impliquée au sein de ces deux comités.

Tu as su faire rayonner l'AREQ-Montréal en siégeant au conseil d'administration de la Table de concertation des aînés de l'Île de Montréal durant les six dernières années. Agencer l'agenda pour faire de la place aux réunions du conseil d'administration de l'AREQ, du conseil exécutif régional, du conseil régional, des deux comités dont tu étais répondante politique, des activités régionales, tel a été un de tes défis de 2011 à 2017. Il restait un peu d'espace pour ta mère, tes frères, les sœurs avec des amis, le théâtre, le cinéma et la lecture.

Au nom de tous les membres de l'AREQ-Montréal, je désire t'exprimer notre gratitude pour ton engagement sans réserve à l'amélioration de la vie des personnes aînées et à celle de la société montréalaise, en général. Nous te souhaitons de profiter de ta liberté retrouvée pour réaliser des projets qui te tiennent à cœur et t'apporteront du bonheur.



Lise Labelle, 14 mai 2017



La démocratie à l'œuvre



Pierre-Paul Côté,
président de 2011 à 2017,
à l'ouverture
du 46^e congrès de l'AREQ.



Alice Gagnon

Munies de leur plus beau sourire, la soixantaine de personnes déléguées de la région de Montréal ont pris place dans une salle de délibération du Centre des Congrès de Lévis, pour participer au 46^e congrès de l'AREQ qui s'est tenu fin mai sous le thème **Conviction, Engagement, Cohésion.**



Les délégués de la région de Montréal

C'est avec la **conviction** d'être des participantes et participants importants dans la prise de décisions qui guideront les actions de l'AREQ jusqu'en 2020 qu'ils se sont joints à plus de six cents autres congressistes venus des dix régions du Québec, tous aussi déterminés à faire de ces assises une réussite.

C'est l'**engagement** dans la défense des droits des personnes âgées qui a animé les débats et orienté les décisions tout au cours de ces trois jours de délibération.

C'est dans la **cohésion** que les décisions se sont prises, tant sur les statuts que sur les orientations. D'ailleurs, plusieurs membres de la délégation de Montréal sont intervenus au micro pour défendre les positions adoptées par les assemblées sectorielles.

En plus d'adopter des modifications aux statuts et les orientations pour le prochain triennat, les participantes et participants ont pu profiter de conférences sur le désengagement progressif de l'État dans le financement des services publics, ouvrant grande la porte à la privatisation des services, particulièrement en santé.

Un congrès, c'est aussi le moment de faire des bilans. Ce fut le cas du président sortant, monsieur Pierre-Paul Côté, à qui l'assemblée a rendu un joyeux hommage lors de la soirée dansante du 31 mai. Un triennat bien rempli, au cours duquel il a su faire en sorte que l'AREQ fasse sa place et sa marque auprès des instances

gouvernementales ainsi qu'auprès des organisations de retraités partenaires.

Les états financiers nous ont permis de constater que l'AREQ est très bien administrée et qu'elle investit nos cotisations pour notre défense et celle des personnes âgées. Bravo, mission accomplie et à poursuivre.

Le président de la Fondation Laure-Gaudreault, Robert Gaulin, a aussi présenté les réalisations des trois dernières années et a procédé au tirage qui aura lieu désormais tous les trois ans, à l'occasion du congrès de l'AREQ. Chose intéressante, c'est le neveu de Laure Gaudreault, monsieur Lucien Gaudreault qui a procédé au tirage et qui en a profité pour raconter des anecdotes de sa vie avec *tante Laure*.

Ces trois journées de délibérations se sont déroulées dans une atmosphère de respect des personnes et des opinions divergentes, selon un horaire très bien équilibré, intégrant des pauses repas, des pauses santé permettant de bouger.

Finalement c'est un véritable exercice démocratique auquel se sont livrés les participantes et participants qui ont également élu le nouveau conseil exécutif et entériné les personnes présidentes des régions comme membres du conseil d'administration, avant de se donner rendez-vous dans trois ans. Pour ma part, je participais à mon premier congrès de l'AREQ et ce fut une expérience fort enrichissante à renouveler...

Alice Gagnon
Secteur Au pied du Courant (06-F)



Pierre Morin

Notre participation à la *Marche du* **COURAGE PROCURE** 18 juin 2017

À l'occasion de la fête des pères, le 18 juin 2017, le comité de la condition des hommes a participé, pour une troisième année, à la marche du Courage Procure. (www.procure.ca) «Le principal objectif de PROCURE consiste à fournir aux scientifiques et à l'humanité tout entière les moyens de contribuer à la prévention et à la guérison du cancer de la prostate.» Nous étions 18 personnes à marcher pour la cause, dont 11 personnes du secteur Du-Haut-de-l'Isle. Bravo! Notre équipe a amassé 910 \$.

En plus de la marche Procure, il y a eu le Tour Procure où des cyclistes ont dû monter et descendre le Mont-Royal 12 fois par la voie Camillien-Houde. Grâce à ces deux activités, Procure a amassé, plus de 345 000 \$.

La marche a été précédée des discours des porte-parole de Procure: Jean Pagé et Winston McQuade ainsi que le maire Coderre. Ont participé aussi à l'évènement, l'organisation de l'équipe de l'Impact et les pompiers de Montréal; ces derniers ont fait la marche avec tout leur équipement.

La marche a été assez agréable, le temps était beau et chaud, quoiqu'un peu humide. La pluie que l'on



Pierre Morin et Micheline Charbonneau ont aussi participé avec leur fils.

craignait s'est faite discrète. Pour nous récompenser de nos efforts, un excellent lunch nous a été fourni: diverses salades, cuisses de poulet, fruits, barres tendres et boissons diverses.

Le comité a bien l'intention de continuer à participer à cette activité annuelle et nous espérons que nous serons encore plus nombreux l'année prochaine. Pourquoi ne vous joindriez-vous pas à nous?

Pierre Morin
Secteur Ahuntsic-Ouest (06-N)



Des participants du secteur Du-Haut-de-l'Isle parmi lesquels on peut reconnaître Thérèse et André Labossière, Richard Bastien et sa compagne, Mariette Vincent-Tourigny et Gilles Tourigny.



Journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux



femmes



Marie-Marthe Leduc

N'oublions jamais que le 6 décembre est d'abord un triste anniversaire nous rappelant l'assassinat de quatorze jeunes femmes qui avaient choisi un parcours non traditionnel en poursuivant des études à l'École polytechnique de Montréal en 1989.

Mais ce jour est aussi devenu un moment privilégié pour prendre contact avec le travail exceptionnel de femmes qui offrent à d'autres femmes toute l'aide possible pour s'échapper de la violence qu'elles subissent, pour se sortir de situations précaires et difficiles tant humainement qu'économiquement.

Il nous fait donc plaisir de vous inviter à une rencontre avec Mme Léonie Couture, directrice générale et fondatrice de « La rue des femmes ». Cet organisme a pour but de venir en aide aux femmes en état d'itinérance et en grande difficulté, souffrantes et blessées et généralement sans abri. Au cœur de la mission: promouvoir et servir la santé relationnelle en offrant aux femmes des moyens de guérir leurs blessures relationnelles, de se reconstruire et de sortir de l'itinérance.

De plus, nous aurons une deuxième invitée, Mme Geneviève Héту, directrice générale de « Passages », ressource d'hébergement et d'insertion sociale pour de jeunes femmes en difficulté de dix-huit à trente ans. Cet organisme a pour mission d'offrir à ces femmes un milieu d'accueil et d'hébergement et de contribuer à améliorer leurs conditions de vie, de santé et de sécurité. C'est une démarche d'accompagnement leur permettant de reprendre le contrôle sur leur vie.

Nous vous accueillerons avec plaisir le mercredi 6 décembre, à l'Institut culinaire St-Pius X, 9955, avenue Papineau, Montréal, dès 12 h 30 alors que des artisanes et artisans vous offriront leurs produits. Les présentations suivies d'échanges débiteront à 13 h 30.

Nous osons vous annoncer dès maintenant que le 8 mars 2018, Journée internationale des femmes, Sr Madeleine Juneau et les Filles du Roy nous accueilleront à la Maison St-Gabriel. D'autres détails suivront...

Marie-Marthe Leduc
avec la collaboration de Sonia Trépanier et de Marie Barrette



Le comité de la condition des *hommes* a 10 ans déjà!



Roger Robert

Au cours de l'année dernière, nous avons cherché à savoir à quel moment exactement le CCH avait commencé ses activités.

Un extrait du procès-verbal de l'assemblée générale régionale, tenue le 7 juin 2007, est très précis sur ce sujet:

« André Pelletier, responsable politique du comité de la condition des hommes précise le rôle de ce nouveau comité et rappelle la tenue d'une rencontre à Québec, le 21 septembre 2006 à laquelle 53 hommes ont participé. Il annonce la création d'un comité provisoire de cinq membres à Montréal le 17 mai dernier et souhaite que l'ensemble des secteurs se trouve un responsable. »

C'est le 17 mai 2007 que le CCH a pris son envol; cela lui donne donc 10 ans d'existence.

À l'occasion de la prochaine Journée internationale des hommes (19 novembre, mais que nous célébrerons le 16, car le 19 est un dimanche) nous soulignerons ce dixième anniversaire par une rencontre conférence qui se tiendra à l'Institut culinaire St-Pius X, 9955, rue Papineau à 13 h 30. Accueil à compter de 13 h.

Conférencier: Dr Maxime Lussier

Dr Lussier a complété un doctorat en neuropsychologie, profil Psy.D et PH.d et un baccalauréat, profil « honours » à l'UQAM, sous la supervision du Dr Louis Bherer.

Sujet de la conférence: les nouvelles technologies dédiées au bien- vieillir: quelles sont-elles et sont-elles efficaces?

C'est un rendez-vous, le jeudi 16 novembre. Les dames sont aussi invitées à participer à cette activité.

Inscription auprès de votre responsable sectoriel avant le 10 novembre ou auprès du responsable du CCH.



Roger Robert
Secteur Ahuntsic-Est (06-A)
Responsable du comité de la condition des hommes
450 582-5250
robert.info@videotron.ca

Les arts à Montréal

Depuis 2006, il existe chez nous, un comité des arts visuels qui vous a présenté de magnifiques expositions au cours des onze dernières années et qui vous a offert trois journées «Portes ouvertes sur les arts visuels». Suite à la décision de Solange Catafard-Mayer de ne pas solliciter un nouveau mandat comme responsable régionale, ce comité risquait d'être orphelin. Au cours de l'hiver dernier, on m'a demandé d'en prendre la responsabilité; j'ai refusé. On est revenu à la charge au printemps; finalement j'ai accepté, mais à une condition. Comme je ne pratique aucun des arts visuels, même si je les apprécie beaucoup et que je pratique un peu la photographie, j'ai proposé aux membres que le comité s'ouvre graduellement aux arts en général. Ça me rendait plus à l'aise car je m'y connais un peu en écriture, en littérature, en musique, mais pas beaucoup en arts visuels. Le conseil exécutif de la région a accepté ce virage et les membres du comité aussi. Leur acceptation était primordiale.

Au moment de rédiger ces lignes (28 juillet), je ne suis pas en mesure de vous annoncer en détail, nos activités de l'année, mais je vous invite à réserver le mardi 14 novembre, à votre agenda. Cette activité sera-t-elle d'une demi-journée ou d'une journée complète? Sera-t-elle une quatrième Journée des arts au cours de laquelle on pourrait y traiter de littérature en même temps que de peinture et sculpture et admirer les dernières créations de nos artistes? J'en appelle à votre compréhension car c'est une année de transition, mais c'est à peu près certain que les artisans et artisanes seront à l'activité du 6 décembre, qu'il y aura une exposition le 8 mars et probablement aussi lors de l'assemblée générale régionale, le 5 juin. Je rencontrerai les membres du comité le 5 octobre et avec elles et eux, nous déciderons de notre plan d'action pour l'année 2017-2018. D'ici là, j'inviterais les

membres qui ont publié (roman, essai, poésie) à communiquer avec moi pour que je puisse songer à un lien à concrétiser avec les arts de l'écriture et les arts visuels pour l'avenir. N'avons-nous pas réalisé «L'environnement et la vie», recueil de poèmes et de photos de tableaux et de sculptures en 2011?

Lise Labelle
Responsable du comité des arts
l.labelle2@videotron.ca

Invitation à la journée

«Occupons-nous de nos affaires» 2018

Le 24 janvier 2018 se tiendra la prochaine journée «Occupons-nous de nos affaires».

Le contenu?

Le contenu de cette journée traditionnellement très courue dans notre région n'est pas encore entièrement déterminé. Nous tentons de répondre aux demandes qui nous ont été adressées le plus fréquemment et des nouvelles à ce sujet vous parviendront plus tard.

Les assurances

Bien entendu, une place sera réservée à notre responsable des assurances Diane Chabot qui nous fera connaître les changements dans le domaine des assurances et répondra à vos questions.

Inscription

Inscription auprès de la personne présidente de votre secteur au moyen d'un chèque libellé au nom de votre secteur avant le 14 janvier 2018.

Date: 24 janvier 2018.

Lieu: Centre d'événements
Le Carlton,
8860, rue Langelier

Horaire: De 9 h 00 à 15 h 30
(accueil dès 8 h 30)

Coût: 25 \$ pour les membres et 45 \$ pour les non-membres pour les frais de salle, les deux collations et le dîner (buffet chaud et froid).

Danielle Wolfe

Les activités à l'Institut culinaire St-Pius X

Cet automne, le comité de la condition des femmes et celui de la condition des hommes vous invitent à des conférences thématiques qui auront lieu en après-midi à l'Institut culinaire St-Pius X. D'autres comités vous feront aussi des invitations plus tard cette année.

Je tiens à vous rappeler qu'à la suite d'une décision du conseil régional, toutes les activités auxquelles les comités vous convient sont entièrement gratuites pour les membres. Les personnes non-membres peuvent y participer en déboursant le coût de la collation, soit 7 \$.

Bienvenue à toutes et à tous!

Danielle Wolfe

Rencontre régionale 2017

J'invite tous les membres des conseils sectoriels de la région, les responsables et coresponsables des comités sectoriels, les responsables des comités de la région, les personnes de la région qui siègent sur un comité national de l'AREQ, les responsables sectoriels de la FLG et son bureau régional à réserver la journée du 23 novembre pour notre Rencontre régionale 2017.

Lors de l'assemblée générale du 18 mai, une nouvelle équipe a été élue au conseil exécutif régional. Puisqu'en plus cette année était une année de congrès, nous n'avons pas encore eu le temps de compléter l'organisation de cette journée annuelle de ressourcement. Nous vous en informerons dans les prochaines semaines. C'est un rendez-vous auquel je vous convie.

Lieu: Centre d'événements Le
Carlton, 8860, rue Langelier

Horaire: 8 h 30 à 15 h 30

Au plaisir de vous y rencontrer,

Danielle Wolfe

La vie dans les secteurs



Solange Catafard-Mayer

Gracias a la vida!

Merci à la vie!

*Pour le soleil qui se lève et illumine nos journées,
Pour la main qui se tend amicalement vers l'Autre,
Pour la force qui nous envahit devant la maladie,
Pour la richesse de pouvoir ajouter des années à notre vie,
Pour la chance de partager nos moments avec les êtres aimés,
Pour les activités qui nous réunissent avec les membres de l'AREQ!*



Profitons de cette opportunité que nous offrent les membres des secteurs de notre région en participant à ces rencontres amicales et enrichissantes.

Secteur AHUNTSIC-EST



FORMATION ET INFORMATION

Formation IPAD

Le secteur Ahuntsic-Est organise de nouveau une formation IPAD offerte gratuitement par la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys en collaboration avec la bibliothèque d'Ahuntsic. Les cours de niveau débutant, intermédiaire et intermédiaire-avancé seront donnés au Café de Da de la bibliothèque d'Ahuntsic, le lundi, le mercredi matin et le vendredi matin, selon le niveau. Le tout débutera la première semaine d'octobre.

Rencontre d'information

En novembre, le secteur offrira une rencontre d'information sur les régimes d'assurances. On traitera des changements aux différents aspects des régimes. Cette rencontre aura lieu le 15 novembre à 10 h 30 à l'Institut culinaire St-Pius X.

Club de lecture

Les rencontres du club de lecture seront de nouveau au programme de la prochaine année. Ces rencontres auront lieu les 27 septembre et 22 novembre 2017, 24 janvier, 28 mars et 23 mai 2018.

Pour information, veuillez communiquer
avec Micheline Schinck
au 514 384-5162
Courriel : m.schinck@videotron.ca

Secteur du RUISSEAU RAIMBAULT

POUR LA MISE EN FORME

Marches exploratoires autour du Mont-Royal

Nous avons pensé continuer nos marches exploratoires, cet automne et élargir nos découvertes en empruntant des sentiers urbains autour du Mont-Royal.

Nous vous en proposons trois :

D'abord, **le jeudi 21 septembre**, le nouveau parcours montagne-fleuve, sentier urbain, legs pour le 375^e de Montréal.

Ensuite, le **mercredi 11 octobre**, la Balade pour la paix sur la rue Sherbrooke ouest.

Enfin, **le mercredi 22 novembre**, le nord de la montagne en direction de Ville Mont-Royal. Nous vous invitons à vous joindre à nous pour cette activité amicale de plein-air qui dure environ deux heures. Responsable : Viviane Lacroix-Lapierre.

Départ : Métro Côte-des-Neiges (côté est) à 10 h .

Coût : gratuit

Pour réservations et informations, veuillez
communiquer avec Viviane Lacroix
au 514 735-0435
ou lacroix-lapierre@sympatico.ca

Secteur du RUISSEAU RAIMBAULT (suite)

POUR LA NUTRITION

Invitation à visiter *Les Fermes Lufa*

Connaissez-vous les fermes Lufa? Une entreprise de chez nous réputée pour avoir érigé la première serre commerciale du monde sur le toit d'un immeuble. Avec sa production variée, cette ferme urbaine est associée à d'autres producteurs et artisans pour compléter votre épicerie.

On peut donc s'y procurer un **panier hebdomadaire**. Il y a plusieurs points de cueillette partout à Montréal et dans la région.

Le panier le plus petit commence à 15 \$.

Pour en savoir davantage, joignez-vous à nous le **vendredi 27 octobre** pour une visite guidée, d'environ une heure, des fermes Lufa à **13 h 45**.

Bienvenue à tous!

Marie-Andrée Ratelle, responsable.

Coût: Gratuit.

Lieu: 1400, rue Antonio-Barbeau,
Montréal H4N 1H5, #201.

Pour plus d'informations :
montreal.lufa.com

Inscription auprès de Pauline Daoust au 514 661-4074
ou par courriel louise_cossette@videotron.ca

ET POUR LA CULTURE

Les rencontres Café-Culture

Pour une quatrième année consécutive, nous sommes heureux d'organiser les rencontres *Café-Culture*. Le contenu demeure toujours aussi intéressant : lecture de poésie, capsules musicales, photographie, articles littéraires, critiques de livre et de film... tout pour la culture! Nous attendons vos présentations avec impatience!

Café, jus et biscuits seront servis pour accompagner nos échanges.

Dates: le mardi 3 octobre 2017 et
le mardi 5 décembre 2017.

Lieu: 815, rue Muir, Saint-Laurent.

Heure: 9 h 30

Responsables: Solange Catafard-Mayer
et Gilles Ducharme. Pour information, veuillez
communiquer avec Solange Catafard-Mayer
au 514 382-4988. Courriel : scatafard@yahoo.ca



Secteur MONTRÉAL-NORD

POUR LE CORPS ET L'ESPRIT

Des activités tonifiantes avec l'AREQ

Le secteur Montréal-Nord est heureux de vous présenter les activités suivantes : danse en ligne, anglais, stretching, scrabble et cardio-tonus musculaire.

Lieu: Centre des loisirs 11121, av. Salk, Montréal-Nord.

Coût: à la session.

Pour connaître l'horaire des cours et des activités
pour la session automne 2017, veuillez communiquer
avec G. Gagné au 514 648-4411.



Secteur AU PIED DU COURANT

POUR LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE

Randonnée guidée

En juin dernier, le secteur Au pied du courant a présenté à l'AREQ, un projet «*Toujours en action*» intitulé : *Une randonnée guidée dans un parc boisé*.

La durée de la randonnée est d'une heure trente. Ce sera l'occasion de découvrir avec un guide professionnel, la diversité biologique du parc Boisé Jean-Milot dans l'est de Montréal. L'action des citoyennes et citoyens du quartier a permis de mettre à notre portée un milieu naturel riche en diverses espèces végétales et animales. C'est aussi un lieu naturel favorable à la détente et à l'exercice.

Date: le mardi 3 octobre à 9 h 30

Lieu de rencontre: angle Langelier et Bélanger.

ET POUR L'ENVIRONNEMENT

Écosystème

Le second volet du projet consiste en une conférence qui sera donnée par Claude Poudrier, spécialiste en éducation relative en environnement et récipiendaire de plusieurs prix. Tout en faisant le lien avec les découvertes de la randonnée, le conférencier visera surtout à susciter notre engagement pour la conservation de la diversité dans nos écosystèmes naturels. Les deux activités se réaliseront au cours de l'automne.

La priorité pour les inscriptions sera donnée tout d'abord aux membres du secteur.

Véronique Gauthier, responsable.

Courriel : vero.garespoir@videotron.ca

Micheline Jourdain, présidente.

Courriel : michelinejourdain@videotron.ca

Date: le mardi 10 octobre à 13 h 30

Lieu: Bibliothèque Langelier,
10473, rue Sherbrooke Est, métro Langelier.

Secteur **PARC MAISONNEUVE**



POUR LA QUALITÉ DE VIE

Conférence sur la qualité de vie

Pour le projet *TOUJOURS EN ACTION*, le secteur Parc Maisonneuve a invité M. Roger Larin à poursuivre sa conférence de l'an dernier portant sur la qualité de vie. Cette année, il élaborera sur le thème suivant : *La valorisation des rôles sociaux, y réfléchir et en discuter contribue à améliorer notre qualité de vie.*

Présentation de M. Roger Larin :

M. Roger Larin, diplômé en psychoéducation de la faculté des sciences de l'éducation de l'Université de Sherbrooke, est un professionnel qui a participé au développement provincial de ressources pour les personnes vulnérables et à leur intégration. Il est reconnu pour son attachement aux valeurs humaines fondamentales et pour sa facilité à les rendre concrètes permettant ainsi leur application quotidienne.

Lieu : Bibliothèque Langelier, 6473, Sherbrooke Est (près de Langelier).

Date : le jeudi 19 octobre 2017 à 10 h.

Coût : 5 \$ payable à l'entrée ; places limitées.

Invitation à tous ; réservation obligatoire auprès de la personne présidente de votre secteur.

Date limite pour communiquer le nombre d'inscriptions par votre président à notre trésorière Hélène Chagnon : le lundi 16 octobre au 514 593-7224.

Secteur **AHUNTSIC-OUEST**

POUR LE SOUVENIR

En souvenir de nos défunts

Cette année encore, le conseil sectoriel du secteur Ahuntsic-Ouest invite ses membres à une messe célébrée à la mémoire des membres ainsi que des proches des membres décédés depuis novembre 2016. Si vous désirez y assister, il nous fera plaisir de vous accueillir. La célébration aura lieu dans le chœur de l'église Saint-André-Apôtre, rue Prieur, coin Waverly et sera animée par Jean-Guy Dubuc, ex-aumônier de l'Alliance des professeurs de Montréal (1967) et ex-éditorialiste en chef à *La Presse*.

Date : le vendredi 10 novembre 2017 à 10 h 30.

Un dîner suivra à l'Institut culinaire St-Pius X, 9955, rue Papineau.

Les personnes intéressées à se joindre aux membres du secteur Ahuntsic-Ouest sont priées de s'inscrire auprès de Gaétane Lebel-Fillion au 450 622-0515 ou gaetanelebel@videotron.ca

*Merci à la vie
et bonne saison automnale,*

*Solange Catafard-Mayer
Secteur Du Ruisseau Raimbault (06-B)*

Secteur **ANGRIGNON**

POUR LA COMMUNICATION

Le secteur vous invite à partager de bons moments lors des dîners dans le but de rencontrer de nouvelles personnes de leur secteur et des secteurs avoisinants. Voici les dates et les lieux de ces dîners qui se tiendront les vendredis à 11 h 30 :

8 septembre : Casa Grecque, 7118, boul Newman.

13 octobre : Restaurant Bocci, 1756, Dollard.

10 novembre : Restaurant Crescendo,
5150, boul. Lasalle.

8 décembre : Restaurant Sorriso, 7681, boul. Newman.

Pour information, veuillez communiquer avec André Weber Courriel : ginette_bel@videotron.ca



Dossier assurance

NDLR À la demande de la responsable régionale, Diane Chabot, nous publions des informations importantes que vous devriez conserver avec tous vos documents d'assurance.



Diane Chabot



Les frais accessoires

Voici un tableau de la RAMQ qui décrit très bien dans la colonne de gauche, les frais accessoires qui sont dorénavant gratuits puisque couverts par la RAMQ.

Si on vous fait payer pour l'un ou l'autre des traitements ou examens décrit dans cette colonne, **envoyez votre reçu à la RAMQ qui vous remboursera.** Depuis le 27 janvier 2017, nous n'avons plus à payer pour de l'azote liquide ou pour des gouttes pour les yeux...mais certains spécialistes tentent de déjouer le système. Vous êtes bien informés par ce document que je vous invite à conserver et à consulter au besoin. Tout ce qui se trouve dans la colonne de droite demeure aux frais du patient.

Note : Ce tableau pourrait faire l'objet d'ajustements.

ABOLITION DES FRAIS FACTURÉS AUX PERSONNES ASSURÉES

	Ce qui ne peut plus être facturé aux patients depuis l'abolition des frais accessoires	Frais qui peuvent être chargés aux patients parce qu'il ne s'agit pas de frais accessoires ou qu'ils font référence à un service non couvert
Prélèvements et laboratoire	<ul style="list-style-type: none"> Prélèvements sanguins ou de tissus biologiques (sécrétion, urine, selle, etc.) réalisés dans un cabinet de médecins par son personnel <p>EXCEPTIONS</p> <ul style="list-style-type: none"> Transport des échantillons biologiques (autre que le sang) – maximum de 5 \$ Transport des échantillons biologiques (avec le sang) – maximum de 15 \$ 	<ul style="list-style-type: none"> Prélèvements sanguins ou de tissus biologiques (sécrétion, urine, selle, etc.) réalisés à l'intérieur du cabinet de médecin par un tiers si ces services sont rendus de manière autonome, clairement identifiés et facturés directement par ce tiers Prélèvements sanguins ou de tissus biologiques (sécrétion, urine, selle, etc.) réalisés à l'extérieur du cabinet où exerce le médecin Analyses de laboratoires par un professionnel non rémunéré par la RAMQ



Procédures et interventions	<ul style="list-style-type: none"> • Infiltration articulaire (ex. : cortisone) • Infiltration facettaire intra-articulaire • Chirurgies assurées par la RAMQ • Vasectomie • Procédures ou chirurgies cutanées avec ou sans anesthésiant (abcès, tumeur, kyste, plaie, fistule superficielle ou profonde, glandes sudoripares, avec ou sans greffe, débridement de plaie, réparation de lacerations cutanées, etc.) • Endoscopie (gastroscopie, uroscopie, rhinoscopie, laryngoscopie, arthroscopie, coloscopie, bronchoscopie, etc.) • Médicaments et agents anesthésiques utilisés lors de la dispensation d'un service assuré • Azote liquide pour cautérisation de diverses lésions de peau : verrues, tétines, kératose, etc. • Immobilisation « taping », plâtre et attelle (sauf pour les plâtres de gamme pour lesquels des frais équivalents à la différence de coût avec le plâtre de base sont chargés aux patients) • Pose d'un stérilet (La patiente se procure son stérilet de cuivre en pharmacie sauf lorsque relié à une procédure d'IVG réalisé dans une clinique identifiée où il est alors fourni par le réseau. Les stérilets hormonaux sont assurés par le Régime général d'assurance médicaments du Québec.) 	<ul style="list-style-type: none"> • Chirurgies non assurées par la RAMQ (ex. : chirurgie esthétique)
Examens physiques et tests	<ul style="list-style-type: none"> • Examens simples (strep test, urine [bâtonnet], glycémie, etc.) • Examen physique réalisé par un médecin payé par la RAMQ (l'examen est un service assuré) • Allergènes pour test de sensibilité • Injection d'allergène en cure de désensibilisation (Le patient se procure l'allergène en pharmacie) 	<ul style="list-style-type: none"> • Examen physique réalisé par un médecin pour des fins d'emploi ou d'assurance

Services professionnels autres que médicaux	<ul style="list-style-type: none"> • Services professionnels réalisés à l'intérieur du cabinet de médecins s'ils sont rendus par un professionnel ayant un lien d'emploi avec le cabinet. 	<ul style="list-style-type: none"> • Services professionnels rendus par un professionnel autre qu'un médecin, dentiste, optométriste et pharmaciens : <ul style="list-style-type: none"> • À l'intérieur et à l'extérieur du cabinet si ces services sont rendus de manière autonome et facturés directement à la personne assurée par ce professionnel incluant la vaccination
Vaccination	<ul style="list-style-type: none"> • Vaccination dans le cadre du Programme québécois d'immunisation (ex. : vaccins du calendrier régulier d'immunisation, vaccins contre la grippe pour les personnes atteintes de certaines maladies chroniques, vaccins pour les enfants) • Vaccination non couverte par le Programme québécois d'immunisation (ex. : vaccins contre le zona, vaccins contre la grippe pour les personnes qui ne sont pas considérées à risque). Le patient doit se les procurer en pharmacie communautaire. <ul style="list-style-type: none"> • Voir exception colonne de droite 	<ul style="list-style-type: none"> • Visite et vaccins du voyageur (sauf pour les vaccins fournis par les directions de santé publique); • En cabinet de médecins : vaccination couverte ou non par le Programme québécois d'immunisation offerte par un professionnel autonome (ex : infirmière) et sans lien d'emploi avec le cabinet, clairement identifié. Lorsque le vaccin est fourni par une Direction de santé publique, seul l'acte peut être facturé (pas le produit). • En pharmacie : vaccination couverte ou non par le Programme québécois d'immunisation. Lorsque le vaccin est fourni par une Direction de santé publique, seul l'acte peut être facturé (pas le produit).
Imagerie	<ul style="list-style-type: none"> • Radiographie simple (thorax, os, colonne, tête, etc.) en laboratoire d'imagerie médicale • Mammographie • Mammographie de dépistage réalisée dans des cliniques accréditées par la Programme québécois de dépistage du cancer du sein (PQDCS) • Échographie réalisée par un radiologiste 	<ul style="list-style-type: none"> • Échographies de toutes sortes réalisées par un médecin autre que radiologiste • Scan • Résonance magnétique • Mammographie de dépistage réalisée dans des cliniques non accréditées par la Programme québécois de dépistage du cancer du sein (PQDCS) • Échographie de surface pour fin non diagnostic
Ophtalmologie	<ul style="list-style-type: none"> • Gouttes oculaires de toute nature (mydriatique, anesthésiques et autres) • Rétinophoto, tomographie en cohérence optique (OCT.) pour les 7 pathologies assurées, biopsie d'œil, extraction de cataracte (conventionnelle ou laser) <p><i>*Notons que les lentilles intraoculaires pliables monopiece monofocales asphériques sont dorénavant gratuites. Prendre note que les lentilles toriques ou de spécialité ne sont pas considérées comme service assuré de base. Si le patient souhaite obtenir un autre type de lentille que celle fournie gratuitement, il doit assumer des frais correspondant à l'écart entre le coût de cette lentille et celui qui est gratuite.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Photo de réline (Optomap) • Chirurgie de la cornée pour correction de problèmes de réfraction (Laser) • OCT pour des pathologies autres que celles assurées. • Échographie de l'œil réalisé par un médecin autre que radiologiste • Biométrie de l'œil

Optométriste	<ul style="list-style-type: none"> Gouttes oculaires de toute nature (mydriatique, anesthésiques et autres) 	<ul style="list-style-type: none"> Tous les services non assurés
Dentiste	<ul style="list-style-type: none"> Chirurgie maxillo-faciale; morphologie des mandibules pour chirurgie maxillo-faciale Anesthésie générale pour enfants avec problèmes majeurs de dentition Agents anesthésiants pour la clientèle assurée, notamment les enfants de moins de 10 ans (ex. : protoxyde d'azote pour sédation consciente) 	<p>Le programme de soins dentaires est un programme restreint où rien n'est assuré sauf exception, soit :</p> <ul style="list-style-type: none"> Enfants moins de dix ans Prestataires d'aide financière de dernier recours
Pharmacie	<ul style="list-style-type: none"> Test réalisé en pharmacie pour la mesure de l'INR (anticoagulothérapie) <p><i>*Notons que les bandelettes sont dorénavant couvertes par le Régime général d'assurance médicament à compter du 26 janvier 2017.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> Mise des médicaments sous pilulier à la demande du patient lorsque non requis cliniquement (hors règle 24) Vaccination couverte ou non par le Programme québécois d'immunisation. Lorsque le vaccin est fourni par une Direction de santé publique, seul l'acte peut être facturé (pas le produit). Prélèvement sanguin et autre prélèvement biologique effectué par l'infirmière de la pharmacie
Administration et soutien	<ul style="list-style-type: none"> Ouverture de dossier dans un cabinet de médecins Formulaire pour médicament d'exception 	<ul style="list-style-type: none"> Rapport pour assurances (examen physique) Rapport pour la SAAQ pour le permis de conduire (examen physique) Rendez-vous manqué (sans annulation de 24 h) par le patient (permise selon les critères du Collège des médecins du Québec) Copie de dossier, photocopie, copie de CD, transfert de dossier, télécopie

* Ce tableau présente les principaux éléments touchés par la mise en application du Règlement sur l'abolition des frais accessoires.



2 ASSUREQ Situation d'une personne adhérente admise dans un CHSLD Entente particulière avec l'assureur

Une nouvelle entente avec l'assureur prévoit que depuis le 1^{er} juin 2016, lorsqu'une personne adhérente qui participe au régime d'assurance maladie d'ASSUREQ est admise dans un centre d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD), il lui est permis de bénéficier du droit d'exemption en vertu du contrat ASSUREQ. Le droit d'exemption permet à cette personne de cesser de participer au régime d'assurance maladie (régime A), tout en conservant le droit de participer au régime d'assurance vie (régime B), s'il y a lieu.

Cependant, si une telle décision est prise et que la personne adhérente a la protection familiale, la personne conjointe sera, elle aussi, exemptée du régime d'assurance maladie. Non seulement celle-ci ne bénéficiera plus de la protection maladie mais au moment du décès de la personne adhérente, elle n'aura pas la possibilité de participer au régime d'assurance collective ASSUREQ à titre de personne adhérente. (cf. *Échos de l'Île*, mai 2016 p.18 et 19)

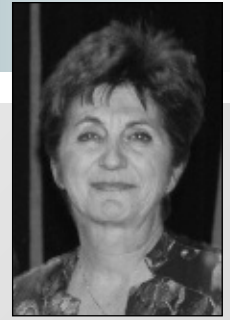
Il s'agit d'une décision ayant des conséquences importantes à considérer.

	Choix possibles	Impacts
Adhérent admis dans un CHSLD	Ne faire aucune modification à son dossier	Toutes les modalités prévues au contrat sont conservées
	Faire une demande d'exemption de l'assurance maladie (régime A)*	<ul style="list-style-type: none"> > L'adhérent conserve le droit de participer à l'assurance vie (régime B) > La personne conjointe (s'il y a lieu) sera également exemptée du régime A et ainsi perdra son droit d'admissibilité à l'assurance au moment du décès de l'adhérent

*Note: il est conseillé de ne faire la demande d'exemption qu'après un délai 180 jours afin de bénéficier de la garantie CHSLD prévue dans le régime A qui rembourse la chambre semi-privée à 100 % pour 180 jours.

Personne conjointe admise dans un CHSLD

S'il s'agit de la personne conjointe qui est admise dans un CHSLD, ce sont les dispositions du contrat qui s'appliquent. La personne adhérente peut, si elle en fait la demande, modifier le statut de protection d'assurance maladie en passant de familial à individuel. Toutefois, cette modification ne l'empêchera pas de conserver le statut de protection familial en assurance vie.



Micheline Schinck

Collecte annuelle organisée par l'AREQ-Montréal au profit de la Fondation Laure-Gaudreault

RAPPEL

Tout d'abord, je remercie toutes les personnes qui, à ce jour, ont contribué généreusement à la collecte 2017 amorcée en mai dernier.

La collecte de fonds 2016 avait rapporté près de 14 000 \$. Les besoins sont de plus en plus nombreux et c'est pourquoi nous avons comme objectif en 2017 de dépasser ce montant. À ce jour, nous avons reçu environ 7 241 \$. Le montant recueilli, lors de la vente des billets pour le tirage effectué lors du congrès, est de 2 535 \$. Nous sommes heureux d'annoncer qu'un membre de l'AREQ-Montréal a été l'un des gagnants de ce tirage.

Il nous apparaît important de relancer cette campagne afin d'atteindre nos objectifs. Le Bureau régional de la FLG vient en aide à de nombreux organismes. La collecte de fonds se poursuivra donc au cours de l'automne 2017.

Tous les dons sont importants. Un reçu pour fins fiscales sera émis pour les dons de 15 \$ et plus. Les dons de 100 \$ et plus offerts par des organismes publics seront publiés dans *Échos de l'Île* de janvier 2018. Les personnes qui font un don individuel de 100 \$ et plus et qui désirent voir leur nom publié, devront le signifier sur le coupon accompagnant le don. Vous pouvez obtenir ce coupon auprès de votre conseil sectoriel ou de Micheline Schinck.

Les chèques doivent être libellés à l'ordre de FONDATION LAURE-GAUDREULT et postés à l'adresse suivante:

Micheline Schinck,
10528, Georges-Baril,
Montréal (Québec) H2C 2N3.

Au nom de ceux et celles que la FLG pourra aider, grâce à votre générosité, nous vous remercions.

Micheline Schinck
Coordonnatrice de la collecte pour l'AREQ-Montréal
m.schinck@videotron.ca
514 384-5162

SOYEZ À L'ABRI

... AVEC L'ASSURANCE HABITATION DE LA PERSONNELLE!



PROTECTION ET DÉTECTION DES DÉGÂTS D'EAU... SOUS UN MÊME TOIT!

Vous pourriez bénéficier de couvertures optionnelles contre les dégâts d'eau ainsi que du programme Alerte grâce aux Solutions H2O+

Protégez votre résidence, c'est facile. Essayez notre nouvelle soumission!

► csq.lapersonnelle.com
► 1 888 476-8737



Suivez-nous pour obtenir des conseils de prévention sur les dégâts d'eau.

La Personnelle désigne La Personnelle, assurances générales inc. Certaines conditions, limitations et exclusions peuvent s'appliquer.



Assurance auto, habitation et entreprise



Assureur choisi par la CSQ



laPersonnelle

La bonne combinaison.

Mot de l'ex-trésorière

En relisant mes chroniques antérieures, je constate que je ne vous ai jamais expliqué comment la région calculait le montant des allocations qu'elle remettait à chaque secteur.

D'entrée de jeu, il faut vous informer que l'AREQ nationale dépose dans le compte des secteurs un versement en septembre et un deuxième en janvier. Le montant annuel est calculé de la façon suivante: 600 \$ pour le conseil sectoriel, + 3,50 \$ par membre, + 4,25 \$ par membre pour les bulletins sectoriels, + 300 \$ ou 600 \$ pour l'entraide selon le nombre de membres du

secteur et + 1 100 \$ à chaque secteur pour d'autres frais.

À cela s'ajoute une allocation régionale où chaque secteur reçoit un montant de base de 700 \$ + 10 \$ par membre. Le montant de base, c'est un peu une péréquation; ainsi un secteur de 700 membres, reçoit 1 \$ de plus par membre pour un total de 11 \$ et un secteur de 350 membres, reçoit 2 \$ de plus par membre pour un total de 12 \$. Les allocations en provenance de la région sont aussi versées en septembre et en janvier, soit le plus tôt possible après le dépôt de l'AREQ

nationale de l'allocation régionale dans le compte de la région.

Ayant terminé l'examen des comptabilités sectorielles, je puis vous assurer que tous les secteurs sont en bonne santé financière.

La région de Montréal a perdu 300 membres au cours des six dernières années, conséquemment, elle doit vivre avec une allocation moins élevée que ce qu'elle recevait en 2010-2011.

Lise Labelle

*Secteur Ahuntsic-Ouest (06-N)
Trésorière régionale de 2011 à 2017*

Solidarité avec HAÏTI Tèt ansanm ak Ayiti



Marie Marsolais

Je tiens tout d'abord à dire un grand merci à toutes et à tous de votre très grande générosité pour l'année 2016-2017. Nous avons pu ramasser 925 \$ et venir en aide à des élèves de différentes régions à travers ce pays appauvri par les injustices et l'ouragan Matthew qui, cette année, a causé des dégâts environnementaux importants dans le sud du pays.

Poser un geste de solidarité afin de pouvoir accompagner dans leur scolarisation des enfants d'Haïti, c'est ce que permet le projet *Ekolaj*.

Depuis plusieurs années, le projet *Ekolaj* voté en assemblée générale régionale permet à des élèves haïtiens de s'inscrire à l'école. L'accès à l'édu-

cation est primordial pour que ces jeunes puissent aspirer à un avenir meilleur. L'aide gouvernementale apportée ne suffit pas et beaucoup d'enfants n'ont pas accès à une éducation gratuite.

Nous poursuivons donc, pour l'année 2017-2018, ce projet de solidarité, en invitant les membres ainsi que les différents secteurs à contribuer individuellement ou en groupe, à ce projet. Toute contribution, si minime soit-elle, est un plus quand nous travaillons ensemble.

Soyez assurés, toutes et tous, que les sommes recueillies serviront directement à la scolarisation des enfants. Aucuns frais d'administration

ne seront déduits de ces sommes; un rapport est fait à l'assemblée générale régionale et les reçus des inscriptions des élèves sont disponibles pour consultation.

Comment faire : vous devez libeller votre chèque à l'ordre du CISO, en indiquant que c'est pour l'*Ekolaj* ainsi que **votre nom** et le nom de **votre secteur**.

Adresse :

Centre international de solidarité ouvrière (CISO)
565, boul. Crémazie Est, bureau 3500,
Montréal H2M 2V6

*Solidairement,
Marie Marsolais
Secteur Anjou-St-Léonard (06-R)*



Chronique de la Fondation LAURE-GAUDREAU

Assemblée générale et dîner-bénéfice de la FLG

Les membres du Bureau régional de la Fondation Laure-Gaudreault vous invitent à l'assemblée générale et au dîner-bénéfice, le mercredi 8 novembre, au sous-sol du Sanctuaire Marie-Reine-des-Cœurs de Montréal, au 3600, Bossuet, angle Sherbrooke Est. Il y a un stationnement du côté de la rue Bossuet et derrière le sanctuaire. Vous pouvez vous rendre par le métro en prenant la ligne verte et en descendant au métro Cadillac.



Pierrette Lavallée

Nous vous attendons en grand nombre

L'assemblée générale débutera à 9 h 30 et sera suivie du dîner-bénéfice. Lors de cet événement, le montant recueilli par la collecte de fonds organisée par l'AREQ-Montréal sera dévoilé. Cette année, la somme de 15 848 \$ fut partagée entre 41 organismes. Les membres du Bureau régional sont allés dans différents secteurs remettre les chèques à ces organismes. Grâce à votre générosité, les dons qu'ils reçoivent les aident à bien remplir leur rôle. Nous tenons à remercier d'une façon particulière l'implication des responsables de la FLG dans chacun des secteurs et M^{me} Micheline Schinck, responsable de la collecte régionale.

Les organismes sélectionnés doivent répondre à un des objectifs de la Fondation, soit :

- aider les personnes âgées dans le besoin
- faire de la recherche médicale sur les maladies liées au vieillissement
- être une œuvre enregistrée pour aider la jeunesse ou des jeunes dans le besoin.

Votre présence à l'assemblée générale et votre participation au dîner-bénéfice sont d'une très grande importance pour assurer la pérennité de la FLG. Le coût du repas est de 30 \$; une partie de cette contribution ira à la Fondation et vous aurez droit à un reçu pour fins fiscales de 15 \$. Si vous

n'êtes pas membre de celle-ci, un montant de 10 \$ vous permettra de le devenir à vie. Inscrivez-vous en grand nombre en achetant votre billet auprès de la personne responsable de la FLG dans votre secteur. S'il vous est impossible d'assister à cet événement, nous vous invitons à faire un don en libellant un chèque à l'ordre de la **Fondation Laure-Gaudreault** et à l'envoyer à l'adresse suivante :

Jacques Morrisette
290, rue Marroni, La Salle (Québec)
H8R 3S7

Pierrette Lavallée
Secteur Pointe-aux-Trembles (06-J)
Publicitaire du Bureau régional de la FLG



Projet D'ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue et présentation des membres du Bureau régional
2. Nomination d'une personne à la présidence des débats
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 9 novembre 2016 et suivi au procès-verbal
5. Bilan 2016-2017 : mot du président, rapport des souscriptions et des sommes allouées en 2017 aux organismes et collecte de fonds organisée par l'AREQ-Montréal
6. Plan d'action 2017-2018
7. Mot du président provincial de la FLG, M. Robert Gaulin
8. Élections : vice-président et trésorier
9. Questions diverses
10. Levée de l'assemblée

Ma

VIE



Johanne Clément

Dans les années 90, je voyais venir l'an 2000 et je me disais que ce serait une excellente année pour prendre la retraite à laquelle j'avais droit: pour «re-traiter» ma vie.

à la retraite

Avec des amies retraitées de l'école, nous avons com-



mencé un club de marche. Tous les mardis, été comme hiver, nous visitons les parcs de Montréal ou ceux de la couronne nord ou sud. Lors de plus longs séjours, nous avons aussi visité plusieurs coins du Québec ou des États-Unis pour de la marche en montagne. Nous participons chaque année au Festival de la Marche qui se déplace dans les plus belles régions du Québec.



En hiver, le ski alpin prend beaucoup de place dans mon horaire et à chaque année, j'ai toujours autant de plaisir à dévaler les pentes des régions de Québec, du Saguenay et de Charlevoix.



Ayant développé mon côté artistique, il y a une trentaine d'années avec des cours en émail sur cuivre, je continue toujours à produire des tableaux que j'expose avec plaisir aux différentes expositions du comité des arts de l'AREQ.

D'ailleurs, l'annonce en 2005 d'un possible comité des arts m'a attirée. J'ai participé, dès le début à la création du comité, j'ai été responsable sectorielle pendant neuf ans et responsable régionale pendant deux ans et demi.



En 2004, j'ai découvert une autre forme d'art: le Quilling ou Paperolles (filigrane de papier). Là aussi, j'expose mes travaux lorsque l'occasion se présente.

En plus de toutes ces activités, j'ai été très présente auprès de ma maman qui m'a quittée en 2013 à l'âge vénérable de 96 ans.



En juin 2015, un cancer de l'ovaire m'a obligée à mettre de côté tout ce qui agrémentait ma vie et à me concentrer sur ma guérison. Aujourd'hui la santé est revenue et je peux, à nouveau, profiter de tout ce qui rend la vie belle: spectacles de danse, théâtre, concerts. Sans oublier les voyages. Au printemps prochain, j'en projette un au Japon.

J'espère avoir une longue retraite, en santé bien sûr, car il me reste une foule de belles choses à accomplir.

D'ici là,

*mettons de la couleur
et de la beauté dans notre monde.*

Johanne Clément
Secteur Ahuntsic-Est (06-A)



Richard Raymond

Une

page

à la fois



.....

**Il arrive parfois,
quand on est allongé
pour lire un bon livre,
que le vent s'invite à tourner les pages
plus vite que l'on voudrait.**

C'est ce qui m'est arrivé en février dernier, lors d'une visite chez l'ORL à la suite d'une simple extinction de voix. Une biopsie en oncologie, 2 semaines plus tard, confirmait que cette rafale de vent deviendrait soutenue et que je perdais un peu le contrôle sur le rythme de lecture que j'avais envisagé. On avait diagnostiqué un carcinome aux cordes vocales (stade 3). On me suggère un protocole principal de traitements de 6 semaines de radiothérapie (5 jours / semaine) avec, en appui, 6 séances de chimiothérapie.

Et voilà que j'ai le goût de fermer le livre et laisser le vent faire son ravage. Ou bien, après y avoir pensé calmement, je pourrais tout bonnement le déposer et reprendre la lecture après la tempête. Pourquoi pas ? Après tout, ne dit-on pas : «Après la tempête, vient le beau temps.» ? La tempête, elle allait durer du 26 avril au 8 juin pour les traitements et jusqu'au 1^{er} juillet pour un rétablissement complet. Croyez-moi, je n'avais plus le goût à la lecture !

Non seulement ma vie personnelle en était un peu chamboulée, mais pour un président d'un secteur de l'AREQ, de surcroît 2^e vice-président régional, le moins qu'on puisse affirmer, c'est que «la fin de l'année était ratée». Les mois de mai et de juin, spécialement en 2017, c'étaient les mois d'assemblées générales, de congrès, d'activités de reconnaissance, sans compter la décision de demander ou non un renouvellement de mandat. Bref, une période où je n'avais vraiment pas le goût de m'embêter avec tout cela.

Ce qui était une tempête un peu hors de contrôle m'a permis de réaliser combien la vie est imprévisible et surtout combien sont précieux ceux et celles qui nous entourent. J'ai senti l'appui inestimable des consœurs et des confrères aréquiens. J'ai apprécié aussi, malgré le désir d'avoir des nouvelles, leur discrétion. Je voudrais les remercier d'avoir rempli, de leur amitié et de leurs bons souhaits, la solitude passagère que cette tempête a engendrée.

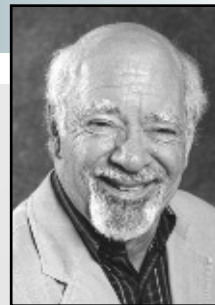
Cela me permet de conclure que si je n'avais pas eu ces appuis (que je sentais), je n'aurais peut-être pas autant le goût de reprendre la lecture du livre de la vie. À toutes les personnes qui m'ont soutenu, je dois d'immenses et sincères remerciements. Je voudrais les leur transmettre par les quelques mots suivants :



«Si tu veux être triste, vis dans le passé. Si tu veux être inquiet, vis dans le futur. Si tu veux être en paix, vis dans le présent.» (Inconnu)

Richard Raymond
Secteur Du-Haut-de-l'Isle (06-H)

Hommage *posthume* à **Léo Côté**



André Pelletier

NDLR Le 16 février dernier, Léo Côté, ex-président de la région de Montréal et ex-président de l'AREQ nationale décédait à la suite de deux AVC, après quatre années d'absence dans nos activités à cause de la maladie d'Alzheimer.

André Pelletier, membre du comité de production du bulletin régional, a voulu lui rendre hommage.

Léo Côté, un exemple d'engagement social

J'ai rencontré Léo vers la fin des années 60, alors que nous étions tous deux délégués d'école à l'Alliance des professeurs de Montréal dont il est devenu membre du conseil d'administration de 1968 à 1972. À cette époque, Mathias Rioux occupait la présidence du syndicat montréalais.

Tous les deux, nous avons l'occasion de nous rencontrer de temps à autre et d'échanger sur l'actualité politique et syndicale, sans plus. La lutte pour un retour à une pleine indexation de la rente des personnes retraitées nous offre l'opportunité de nous connaître davantage et de partager nos vécus, lors d'aller/retour à Québec.

Durant sa carrière d'enseignant, Léo, en plus d'étudier pour l'obtention d'un baccalauréat, suivi d'une licence en pédagogie, fut délégué d'école et délégué syndical pour les enseignants de l'école Saint-Henri. Cela nécessitait une bonne connaissance des conventions collectives. Nul doute que la formation reçue chez les Jésuites lui a rendu la tâche plus facile.

Puis vint 1986. Léo accède à une retraite bien méritée après trente-deux ans d'enseignement, à l'élémentaire, au secondaire et aux adultes. Que fait-il alors ? Il voyage, il s'initie au bridge et à l'informatique, mais cette retraite-là ne le satisfait pas tout à fait.

L'AREQ lui offre la possibilité de reprendre son engagement social en occupant tous les échelons de sa structure organisationnelle, de la présidence sectorielle à la présidence régionale de 1987 à 1992 et à la présidence nationale de 1992 à 1997.

Ayant pris sa retraite en 86 et la désindexation des rentes de retraite s'appliquant à compter de 1983, Léo avait une pension pleinement indexée pour 29 années de travail

sur 32. Le manque à gagner n'était pas énorme. Léo aimait dire qu'il avait une épouse plus jeune que lui et, lorsque Murielle prit sa retraite en 1996, il fut à même de constater les effets de la désindexation. Son épouse avait 13 années de désindexation ; ce qu'il utilisait souvent comme exemple de la perte de pouvoir d'achat car au milieu des années 2000, avec un salaire moindre que celui de son épouse, il a bientôt dépassé la rente de retraite de cette dernière.

Aussi, lorsqu'en 2000, la région de Montréal a créé un comité de l'indexation, Léo a été l'un des premiers membres à venir travailler avec moi qui étais le 1^{er} vice-président de la région et responsable de ce comité régional qui a donné naissance à une structure nationale. Pour Léo, la désindexation, c'était une forme de discrimination. À l'intérieur de la fonction publique, il y a 3 façons de traiter les personnes retraitées : celles qui ont complété leur carrière avant 1983, celles qui l'ont complétée en 2000 et les autres. Mais nos aviseurs juridiques n'ont jamais voulu invoquer ce motif de contestation.

Lors d'assemblées ou de congrès, Léo Côté était reconnu pour ses interventions bien ciblées et lorsqu'il se présentait au micro, document en main, chacun savait qu'il avait quelque chose d'important à dire. Avec son petit œil malicieux, il regardait tout autour de lui, en attendant son tour et si le président ou la présidente des débats ne l'avait pas vu, il ne craignait pas de monter sur une chaise pour attirer son attention.

De petite taille, mais avec un grand cœur.

Léo Côté s'est battu pour que justice soit rendue aux enseignantes et aux enseignants durant toute sa carrière de militant syndical et il a repris le flambeau de 2000 à 2005 pour que les personnes retraitées retrouvent la pleine indexation perdue en 1983.

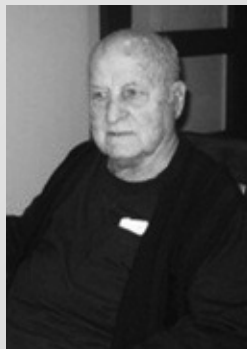
De là-haut, Léo, tu dois trépigner ou battre des ailes de ne pouvoir voir un règlement de ce dossier.

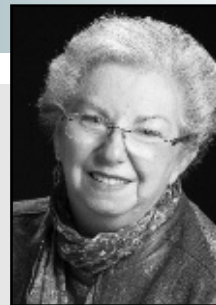
Repose en paix, Léo!

André Pelletier
Secteur Ahuntsic-Ouest (06-N)



Photo de gauche Léo Côté au début des années 90, photo de droite Léo Côté en décembre 2016





Marie Barrette

Agathe DE SAINT-PÈRE

FEMME D'AFFAIRES, MANUFACTURIÈRE, AU 17^E SIÈCLE, AU QUÉBEC

Aperçu d'une conférence donnée par Françoise Nicolas
au château Ramezay, 15 février 2016

Née à Montréal le 25 février 1657, fille de Jean de Saint-Père, notaire royal, et de Mathurine Godoy, Agathe appartient à une famille d'illustres colons de Ville-Marie. Son père, son grand-père Nicolas Godoy, ainsi que son parrain Lambert Closse moururent sous les attaques des Iroquois.

Sa mère, Mathurine, se marie à 14 ans, avec Jean de Saint-Père. De cette union naîtront 8 enfants, dont Agathe en 1657. Mathurine, devenue veuve peu de temps après, épouse en 1658 Jacques Le Moyne, négociant et marchand de fourrures. Ils auront ensemble 10 enfants. Mathurine meurt en 1672.

Après la mort de sa mère, Agathe, âgée alors de 15 ans, prend la garde des 10 enfants Le Moyne dont le dernier est un nouveau-né. Elle se marie en 1685, à l'âge de 28 ans, avec Pierre Legardeur de Repentigny. Ils auront ensemble un fils et sept filles. La même année, Charles Le Moyne, frère de Jacques, meurt et Agathe gère la seigneurie de Repentigny.

Agathe sait lire, écrire, s'occupe du commerce, achète et vend des terres, règle des comptes, connaît le tissage et la confection du sucre d'érable appris des Amérindiennes. Elle cultive le chanvre et le lin, et projette d'ouvrir une manufacture de fabrication de tissus et une boulangerie-pâtisserie.

Au début du 18^e siècle, la conjoncture économique oblige à appliquer les principes de Jean Talon concernant le développement de l'autonomie de la colonie en économie fermée. En 1705, Agathe achète 9 hommes tisserands, prisonniers des Mohawks, et leur fait fabriquer des métiers à tisser à partir du seul exemplaire existant dans la colonie, pour contrer le manque de couvertures et de vêtements.



Dans sa maison devenue manufacture, elle fabrique des fils avec des orties, des filaments d'écorces, du cotonnier sauvage et de la laine de bison, pour pallier la pénurie de lin et de laine. Elle fabrique 150 m de tissu par jour : toile, serge croisé, droguet, couverte. Elle crée des teintures à l'aide de pierre bleue, de végétaux, et envoie à Louis XIV des échantillons de ces étoffes colorées de même qu'une grande quantité de sucre d'érable. En retour, ce dernier lui verse une rente annuelle pour ses services. Son atelier produira des tissus jusqu'en 1713, elle a alors 56 ans. Elle a atteint ses objectifs et loue la manufacture et la boulangerie.

En 1715, la seigneurie de Repentigny s'agrandit à Lachenaie. Pierre Legardeur et Agathe de Saint-Père vendent leurs parcelles pour la construction d'un 2^e moulin à farine.

On perd alors la trace de cette femme remarquable pendant quelque temps. Son mari Pierre Legardeur décède en 1736. Agathe va rejoindre sa fille, supérieure à l'Hôpital Général de Québec, et son autre fille religieuse chez les ursulines.

Dans son testament, elle lègue ses biens à ses enfants et petits-enfants pourvu qu'ils vivent en paix entre eux, et aux pauvres. Elle meurt en 1748, dans sa 91^e année.

Femme de tête et femme de cœur, Agathe de Saint-Père Legardeur de Repentigny, tout en élevant 18 enfants, a largement contribué à assurer le développement économique et industriel de Ville-Marie au début du 17^e siècle, à un moment où la colonie était en difficulté, puis en expansion.

Marie Barrette

Secteur Du Ruisseau Raimbault (06-B)



Lahcen Moumen

**Planificateur
financier**

Planificateur financier
et représentant
en épargne collective
pour Desjardins
Cabinet de services financiers inc.

1 877 442-3382, poste 7771602
lahcen.w.moumen@desjardins.com

www.desjardins.com/caisseeducation



Arnaque du faux technicien :

4 conseils pour s'en prémunir

Le fraudeur souhaite plutôt avoir accès à votre ordinateur afin d'y faire un « balayage » pour recueillir vos identifiants et vos mots de passe.

Voici comment reconnaître un stratagème de fraude très en vogue par les temps qui courent et la manière de s'en protéger.

LE SCÉNARIO TYPE

Un « technicien » informatique communique avec vous par téléphone. Il prétend devoir faire, par exemple, la mise à jour d'un logiciel, la décontamination ou la réparation de votre ordinateur. Pour vous convaincre, ce « technicien » affirme que la version de votre logiciel est désuète (ou contaminée) et qu'elle ne sera bientôt plus accessible. Il demande ensuite de se connecter à distance à votre ordinateur pour effectuer une « mise à jour ».

CE QUI SE PASSE EN RÉALITÉ

Le fraudeur souhaite plutôt avoir accès à votre ordinateur afin d'y faire un « balayage » pour recueillir vos identifiants et vos mots de passe. En ayant en main vos informations personnelles, il sera ensuite en mesure de procéder à des transferts de fonds.

À SAVOIR ABSOLUMENT

Le technicien d'une entreprise ne vous appellera jamais pour effectuer de telles mises à jour ou réparations sur votre ordinateur. La vigilance est votre meilleure alliée dans ce type de situation.

4 CONSEILS POUR VOUS PRÉMUNIR CONTRE CE TYPE DE FRAUDE

1. N'acceptez jamais qu'un inconnu prenne le contrôle à distance de votre ordinateur;
2. N'exécutez jamais d'action à la demande de quiconque;
3. Ne fournissez jamais vos informations personnelles (numéro de carte de débit ou de crédit, mot de passe Accès D, NIP, etc.);
4. En cas de doute, mettez fin à la conversation et communiquez avec l'entreprise pour laquelle ce « technicien » prétend travailler à un numéro de téléphone obtenu d'une source externe fiable (ex. : Canada 411).

QUE FAIRE SI VOUS AVEZ PERMIS AU FRAUDEUR D'AVOIR ACCÈS À VOTRE ORDINATEUR ?

Communiquez rapidement avec :

- Les **Services de cartes Desjardins** au numéro qui figure au revers de votre carte de débit ou de crédit.
- Le **Centre antifraude du Canada**.
En cas de doute, n'hésitez pas à téléphoner à notre équipe au

1 877 442-3382.



*On n'est jamais
trop prudents !*

Source : desjardins.com

Échos de l'Île

AREQ (CSQ)

(Association des retraitées et des retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec)

RÉGION ÎLE DE MONTRÉAL 2017-2018

SECTEURS	PRÉSIDENTES	TÉLÉPHONE
PRÉSIDENTE RÉGIONALE	Danielle Wolfe	514 603-3523
A. Ahuntsic-Est	Micheline Schinck	514 384-5162
B. Du Ruisseau Raimbault	Pauline Daoust	514 661-4074
D. De Lorimier	Claudette Therrien	514 723-0223
E. Montréal-Nord	Réjeanne Laneuville	514 328-6829
F. Au pied du courant	Micheline Jourdain	514 388-7045
H. Du-Haut-de-l'Île	Richard Raymond	514 685-6621
J. Pointe-aux-Trembles	Louis-Georges Boissy	450 654-5261
K. Parc Maisonneuve	Antoine Tawil	514 254-3774
M. Angrignon	André Weber	450 709-0587
N. Ahuntsic-Ouest	Gaétane Lebel-Fillion	450 622-0515
R. Anjou-Saint-Léonard	Richard Cardinal	514 501-6347

COMITÉS RÉGIONAUX	RESPONSABLES	TÉLÉPHONE
Action sociopolitique	Viviane Lacroix-Lapierre	514 735-0435
Arts visuels	Lise Labelle	450 669-2511
Assurances	Diane Chabot	514 324-3330
Condition des femmes	Marie-Marthe Leduc	450 994-0685
Condition des hommes	Roger Robert	450 582-5250
Environnement	Poste vacant	
Retraite	Poste vacant	
Info-Échos de l'Île	Lise Labelle	450 669-2511
Webmestre	Mario Tassé	514 747-4300
Bur. rég. de la FLG	Jean-Falardeau	514 668-3407

AUTRES NUMÉROS À CONSERVER

AREQ (CSQ)	1 800 663-2408	RAMQ	514 864-3411
Assurances RésAut (La Personnelle)	1 800 463-4806	RRQ	514 873-2433
Caisse d'économie de l'Éducation	514 351-7295	SAAQ	514 873-7620
CARRA	1 800 368-9883	Sécurité de la vieillesse (PSV)	1 800 277-9915
CSQ	514 356-8888	SSQ	1 888 833-6962
État civil	514 864-3900	Crédit d'impôt pour maintien à dom.	514 864-6299

Notre site Web régional

Le site Web régional vous permet de trouver l'information sur l'AREQ tant au niveau national, régional que sectoriel. Il permet aussi d'accroître notre visibilité vers les autres internautes dans la province, voire dans le monde. Il compte à ce jour huit sites sectoriels que vous pouvez visiter à partir de la page d'accueil du site régional :

<http://regioniledemontreal.areq.ca>

Secteurs

- A: Ahuntsic-Est
- B: Du Ruisseau Raimbault
- D: De Lorimier
- F: Au pied du courant
- H: Du-Haut-de-l'Isle
- J: Pointe-aux-Trembles
- M: Angrignon
- N: Ahuntsic-Ouest

Adresses URL

- <http://ahuntsicest.areq.lacsq.org>
- <http://duruisseauraimbault.areq.ca>
- <http://delorimier.qc.cx>
- <http://aupiedducourant.areq.lacsq.org>
- <http://du-haut-de-lisle.areq.lacsq.org>
- <http://cspi.qc.ca/areq/accueil>
- <http://angrignon.areq.lacsq.org>
- <http://ahuntsic-ouest.areq.lacsq.org>

De la page d'accueil, vous pourrez aller directement au site national de l'AREQ. Enfin, vous y trouverez des hyperliens fort utiles.

Coordonnées AREQ Région de Montréal

Téléphone:
514 603-3523

Vous trouvez sur notre site:

- Des communiqués
- Les actualités
- Le calendrier

- Les informations des comités régionaux
- Le bulletin régional
- Les liens vers les sites des secteurs.

Nouvelle adresse du site régional : <http://regioniledemontreal.areq.ca>